

RETOUR SUR INVESTISSEMENT

Perspectives 2001-2002 pour l'économie françaises *

La prévision de croissance de l'OFCE est de 2,0 % pour l'année 2001 et 2,2 % pour 2002. Elle est fortement révisée depuis le dernier exercice du printemps 2001. Les attentats du 11 septembre 2001 expliquent en partie cette révision, mais les économies française et européenne sont frappées par un choc similaire à celui qui touche les États-Unis : un repli de l'investissement qui fait suite à une période d'exubérance. Le cycle engagé est autonome et la reprise devrait s'engager au deuxième semestre 2002. Le ralentissement induit de l'économie se transmet au marché du travail et interrompt la baisse du chômage. Compte tenu des échéances électorales proches, la politique économique en France serait contracyclique à la fin 2001 et en 2002, au prix d'un déficit public plus important.

La croissance de l'économie française s'établirait à 2,0 % en 2001 et à 2,2 % en 2002, en moyenne annuelle. La croissance ralentirait nettement et s'établirait bien en dessous des performances observées depuis 1997. Le ralentissement mondial et les conséquences des attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis expliquent une part de ce ralentissement. Néanmoins, sa cause principale réside dans le repli de l'investissement en France et en Europe. Le continent européen est touché par un choc très semblable à celui qui affecte les États-Unis depuis une année : le dégonflement de la « bulle Internet ». Ce ralentissement de l'investissement a été mal anticipé, et on pensait que le retard accumulé par l'Europe dans les nouvelles technologies la mettrait à l'abri des à-coups du capitalisme moderne. La croissance a donc été revue à la baisse.

* Cette prévision a été réalisée à l'aide du modèle trimestriel de l'économie française, **e-mod.fr**, par une équipe composée de Valérie Chauvin, Gaël Dupont, Eric Heyer, Mathieu Plane et Xavier Timbeau. L'indicateur avancé est réalisé par Françoise Charpin et Hervé Péléraux. La prévision tient compte des informations disponibles à la fin septembre 2001 et intègre les comptes nationaux trimestriels de septembre 2001, à savoir le compte emplois-ressources jusqu'au deuxième trimestre 2001 et les comptes d'agents jusqu'au premier trimestre 2001. La prévision et le modèle reposent sur les données et les concepts de la comptabilité nationale base 95 dans le cadre du SEC95. Le modèle est estimé sur la période 1978-2000.

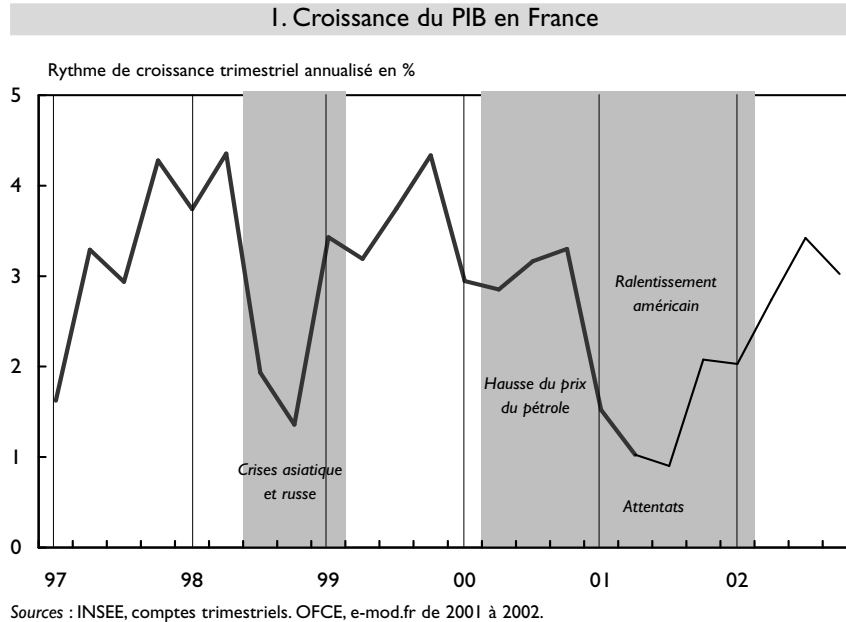
Une croissance forte depuis 1997 ...

De 1997 au début de l'année 2001, la croissance moyenne en France a été supérieure à 3 %, mettant fin aux années de « croissance molle » de la décennie 1990. Le cycle de croissance a été nourri principalement par une accélération de l'investissement des entreprises dans un contexte de politique monétaire et budgétaire neutre. La consommation a été une courroie de transmission de l'embellie économique. Les créations d'emplois ont contribué à la croissance de la masse salariale reçue par les ménages. Ce revenu supplémentaire a soutenu la consommation, alimentant ainsi la dynamique de croissance. Le taux d'épargne des ménages est resté stable, ou en légère augmentation depuis 1997, et il est supérieur aux niveaux habituels des deux dernières décennies. La baisse importante du chômage, le retour de la confiance des ménages et les effets richesse générés par les gains boursiers et immobiliers n'ont ainsi pas suscité la réduction attendue du taux d'épargne. Si la consommation des ménages a accompagné le mouvement de croissance, elle n'en a pas été un moteur ; le comportement macroéconomique des ménages est inspiré par la prudence.

Le profil trimestriel de la croissance a été plus marqué que la régularité des chiffres annuels ne le laisse penser (graphique 1). Les crises asiatique et russe ont réduit le rythme de la croissance à la fin de l'année 1998 et au début de 1999. Le « trou d'air » a touché l'industrie, plus exposée au commerce mondial, et le choc est apparu finalement modéré dans son amplitude (0,5 point de croissance en moyenne annuelle) et en durée (pendant 3 trimestres la croissance a été inférieure à 3,0 % en glissement annuel). La montée des prix du pétrole au cours de l'année 2000 a constitué un nouvel épisode venant troubler la croissance française, coûtant à nouveau 0,5 point de croissance en moyenne annuelle en 2000.

Jusqu'en 2000, une croissance alimentée par le rattrapage de l'investissement et la modernisation de l'appareil productif, paraissait solidement établie. Les créations d'emplois transmettaient la bonne fortune des entreprises vers les ménages et la consommation suivait le mouvement sans que le taux d'épargne ne baisse.

L'économie française apparaissait enfin capable d'exploiter au mieux les ressources disponibles et l'on espérait la fin du chômage de masse. Des événements extérieurs viennent désormais ralentir la croissance, mais ne parviennent pas à briser le cercle vertueux. Ces accrocs empêchent la croissance de buter sur ses limites intrinsèques (goulets d'étranglements, chômage non inflationniste, capacités de production).



... compromise en 2001 par un cycle d'investissement ...

La fin de l'année 2000 a été marquée par un nouvel événement extérieur : l'éclatement de la bulle technologique aux États-Unis. Rappelons les enchaînements de cet éclatement, maintes fois analysés : l'euphorie gagne les investisseurs, la technologie multiplie les promesses, les gains de productivité enrichissent l'économie. Dans l'euphorie, certains s'engagent dans des projets ambitieux au point d'être hasardeux. Les dépendances entre les sociétés accentuent les illusions et lorsque le B to C^1 ne tient pas ses promesses, on encense le B to B^2 comme porteur d'avenir parce qu'*in fine* c'est le moyen de produire les gains de productivité justifiant les investissements consentis. La certitude qu'Internet est le nouvel Eldorado déclenche des investissements qui rendent rentables les producteurs intermédiaires fournissant services web ou solutions intégrées³.

1. Business to consumer : la production d'un bien ou d'un service destiné à un marché de grande consommation. Par exemple, les jeux vidéos.

2. Business to business : la production de services ou de biens destinés à l'utilisation par d'autres entreprises. Par exemple, la vente de site web aux entreprises.

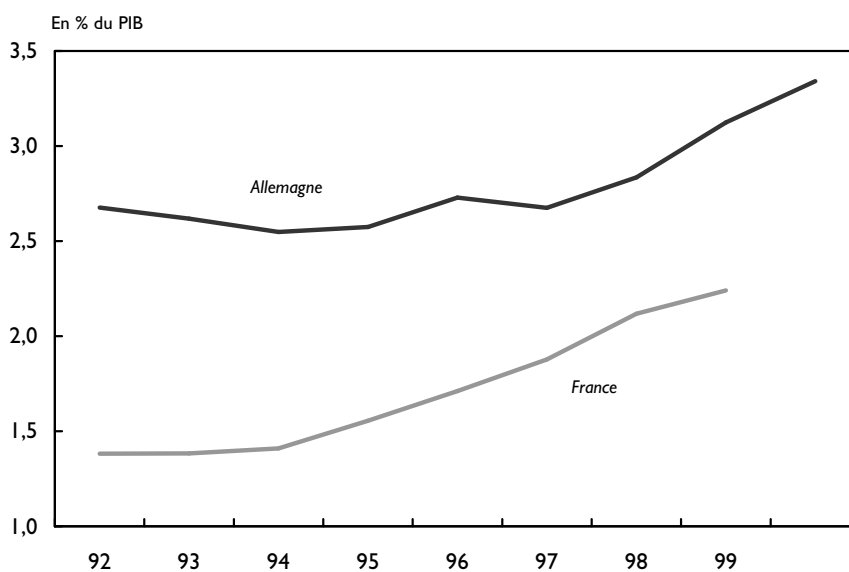
3. Aujourd'hui, B to C et B to B sont traduits, avec malice, par back to consulting et back to bank.

■ Division économie française

Le foisonnement de projets est incontestablement une richesse et une force des économies modernes. Cependant, des ressources importantes sont engagées et la logique économique rattrape inexorablement les acteurs. Des investissements apparaissent douteux. Des marchés disparaissent parce que les orientations stratégiques sont revues. Les canards boiteux sont condamnés et des opérations de rachat rationalisent le paysage productif. Le processus est coûteux et les pertes accumulées par les investisseurs doivent être compensées. Les marchés financiers accélèrent et amplifient ces évolutions.

La sphère de la technologie n'est pas isolée du reste de l'économie. Par les consommations intermédiaires des entreprises de technologies, par les investissements des entreprises non technologiques dans la technologie, par l'emploi et la consommation des salariés des entreprises de technologie, le dynamisme du secteur se transmet à toute l'économie. Réciproquement, lorsque des corrections sévères sont en cours, elles ont une traduction macroéconomique.

2. Investissement en biens de technologie

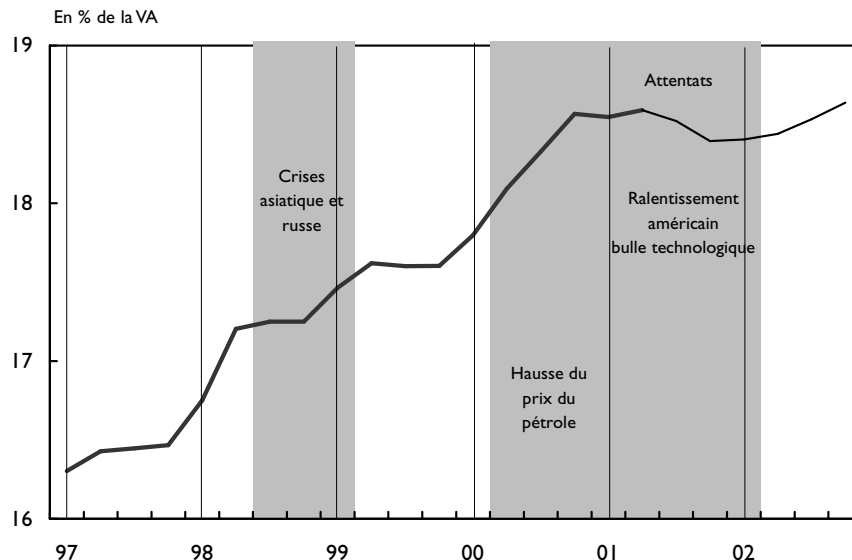


Sources : INSEE, Statistisches Bundesamt, comptes annuels sectoriels. Les données ne sont disponibles que jusqu'en 1999 pour la France et 2000 pour l'Allemagne. Il s'agit de l'investissement de tous les agents (entreprises, ménages, administrations) en biens de haute technologie définis au sens large comme les équipements électriques, électroniques. Les logiciels ne sont pas inclus dans la définition.

... qui induit un ralentissement brutal ...

La France et l'Europe n'ont pas vécu de la même façon que les États-Unis la fièvre des *start-up* et il semblait que bien des excès avaient été évités. Cependant, l'Europe a investi de façon importante dans les nouvelles technologies (graphique 2). En France, l'investissement en technologies (au sens large) représentait en 1999 11,5 % de l'investissement contre 8,3 % en 1995. En incluant les logiciels, la part de l'investissement en technologie dans l'investissement total est passée de 10,7 % à 15,6 % de 1995 à 1999. La non disponibilité des données sectorielles ne permet pas de connaître ces chiffres pour les années 2000 et 2001 et ne permet pas de confirmer l'hypothèse d'un retournement brutal des investissements en technologie. Les télécommunications illustrent cependant le phénomène à l'œuvre. L'année 2000 a été celle de tous les excès : rachats à des valorisations élevées, endettement record pour la plupart des opérateurs, engagement dans l'opération UMTS à des prix de licences qui paraissent aujourd'hui surévalués. Les entreprises du secteur réduisent désormais leur ambition et leurs dépenses. Elles se recentrent sur leurs activités profitables et renversent les tendances de leurs investissements. Les prestataires ou les fournisseurs des grands opérateurs sont contraints de réduire drastiquement leur activité.

3. Taux d'investissement des sociétés



Sources : INSEE-comptes trimestriels, prévisions OFCE, e.mod.fr. Le taux d'investissement est l'investissement des entreprises financières et non financières en volume hors stocks divisé par la valeur ajoutée en volume.

Les comptes nationaux indiquent que l'investissement a cessé de croître depuis le début de l'année 2001 en France. Le taux d'investissement (graphique 3) s'est stabilisé et devrait décroître aux troisième et quatrième trimestres de l'année 2001. C'est le premier recul de l'investissement depuis le retour de la croissance en 1997.

... et qui se transmet à l'ensemble de l'économie

Les mécanismes habituels de l'économie réagissent et se surajoutent au choc d'offre. En diminuant les investissements, les entreprises réduisent leur activité et celle de leur fournisseurs. L'emploi est affecté et le revenu des ménages en est amputé, induisant une baisse de la consommation (multiplicateur). L'activité se contracte, justifiant une réduction supplémentaire de l'investissement (accélérateur). L'impulsion initiale est amplifiée et se répand dans l'ensemble de l'économie. Le choc touche les principaux partenaires de la France et le commerce extérieur est une courroie de transmission supplémentaire. Toutes les composantes de la demande, à l'exception de la dépense publique, sont ainsi ralenties (tableau 1).

Le ralentissement de l'économie française a eu un impact prononcé et rapide sur le marché du travail. Dès le premier trimestre de l'année 2001, le taux de chômage s'est stabilisé puis a augmenté au cours du deuxième trimestre. La fin du service militaire et le repli de l'emploi public aidé (CES et emplois-jeunes) contribuent en partie à cette

I. Contribution à la croissance du PIB

Moyennes annuelles en %

	1998	1999	2000	2001	2002
Dépenses des ménages	2,1	2,0	1,7	1,3	1,4
Investissements des entreprises	1,1	0,7	0,9	0,5	0,3
Dépenses des administrations	0,1	0,6	0,7	0,5	0,5
Variations de stocks	0,8	-0,4	0,3	-0,7	0,2
Total de la demande intérieure	4,1	3,0	3,5	1,7	2,4
Solde extérieur	-0,6	0,0	-0,1	0,3	-0,2
Taux de croissance du PIB	3,5	3,0	3,4	2,0	2,2

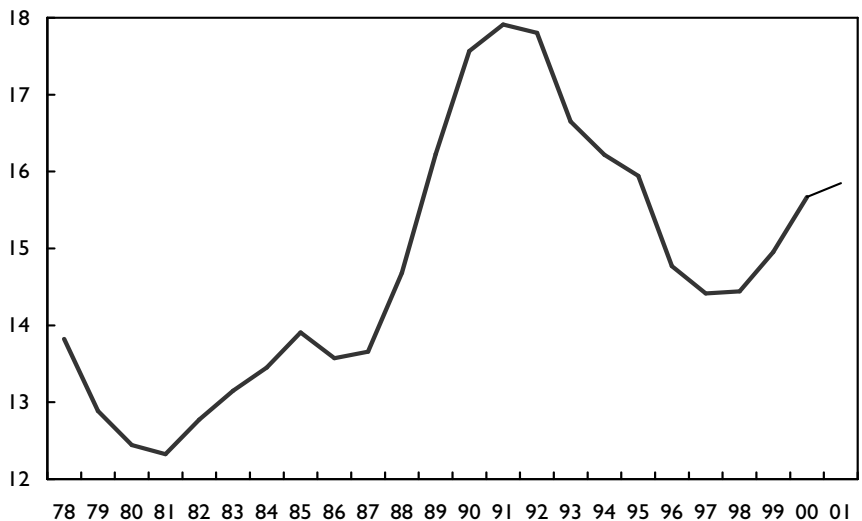
1. Les contributions du commerce extérieur et des stocks en 2001 sont à considérer avec prudence. Des opérations exceptionnelles de livraisons de paquebots au premier trimestre 2001 ont induit un fort déstockage apparent et des exportations très importantes. Ces livraisons n'ont pas d'influence sur le PIB, ainsi, hors ces opérations exceptionnelles, la contribution des stocks est de -0,1 et la contribution extérieure de -0,3 ce qui donne une image plus conforme de la réalité.

Sources : INSEE, comptes trimestriels (cjo cvs) de 1998 à 2001 T2 ; OFCE, prévision e-mod.fr pour 2001 T3 et T4 et 2002.

évolution. La diffusion des 35 heures arrive à terme et concourt moins aux créations d'emplois. Nonobstant, l'emploi s'est ajusté rapidement. L'emploi intérimaire a décliné depuis le début de l'année 2001 de plus de 100 000 postes. Hors intérim, l'emploi salarié a crû à un rythme habituel (plus de 100 000 par trimestre). Les entreprises ont ainsi développé depuis 1993 un outil d'ajustement que l'on n'avait jamais eu l'occasion d'observer en action. C'est une source de flexibilité de l'économie française et une manifestation supplémentaire de l'application du modèle libéral ; pour le meilleur et le pire. Un emploi moins inerte conduit à une transmission plus rapide du ralentissement aux autres compartiments de l'économie. Il sera aussi à la source d'un mouvement de reprise plus rapide.

Le ralentissement de l'économie française relève de mécanismes moins amortis que par le passé. Ces mécanismes seront à l'origine du retournement de la conjoncture. Une fois l'ajustement accompli, l'investissement retrouvera son rôle d'impulsion et alimentera la croissance. Le rattrapage du sous investissement des années 1990 n'est pas achevé : l'Europe a probablement encore un retard technologique sur les États-Unis et la vague d'innovation de la nouvelle économie n'est pas tarie. A moyen terme, la hausse du taux d'investissement n'est pas à remettre en cause. De plus, la situation financière des entreprises n'est pas mauvaise. L'endettement bancaire des sociétés (graphique 4) rapporté au stock de capital physique est inférieur de plusieurs points au niveau atteint en 1991 (17,9% contre 15,7% en 2000).

4. Endettement bancaire des sociétés non financières rapporté au capital physique net en valeur



Sources : INSEE et Banque de France, prévision OFCE pour 2001. Le dénominateur et le numérateur ne couvrent pas tout à fait le même champ. Le champ pour le capital est celui des sociétés du secteur principalement marchand hors agriculture. L'endettement et le capital sont considérés en fin d'année.

A court terme, malgré le ralentissement, le niveau du taux d'utilisation des capacités de production dans l'industrie reste élevé en référence à l'histoire récente (graphique 5). Le renouvellement du capital depuis 1997 a pu permettre d'élever le niveau de taux d'utilisation désiré par les entreprises, mais il est probable qu'une reprise de la demande adressée aux entreprises se traduise par des tensions sur les capacités et remette à l'ordre du jour les projets d'investissement ajournés.

5. Taux d'utilisation des capacités de production



Sources : INSEE, enquête trimestrielle dans l'industrie, prévisions OFCE, e.mod.fr.

Une reprise au deuxième semestre 2002

Le reprise du processus d'investissement en Europe et en France est inscrite dans notre prévision dès le deuxième semestre 2002. Les attentats du 11 septembre 2001 ne devraient pas influencer directement sur les enchaînements macroéconomiques. Les effets directs sur l'économie américaine pèsent de façon négligeable sur l'activité en France en dehors du canal touristique. En revanche, l'incertitude géopolitique et les désordres boursiers accélèrent et amplifient peut-être le processus d'apurement des excès de l'investissement. Les attentats, sur le plan économique, agissent comme un révélateur des déséquilibres accumulés.

Ce cycle d'investissement devrait donc s'achever comme il a commencé : de façon autonome et non régulée. Les économies occidentales sont entrées dans une phase plus volatile de leur histoire, d'autant que les gouvernements européens n'osent pas utiliser les régulateurs

budgétaires et que la Banque centrale européenne fait preuve de timidité. Un retour sur les conditions et le prix des licences UMTS pourrait toutefois amorcer une reprise de l'investissement.

La politique économique en France pourrait s'écarter légèrement de la norme européenne. La proximité des élections et la dégradation récente du marché du travail vont inciter le gouvernement, dans l'urgence, à réagir. Selon notre scénario, 50 000 emplois publics nets (fonctionnaires, CES) devraient être créés d'ici à la fin du premier semestre 2002. La situation sur le marché du travail serait ainsi améliorée avec un temps d'avance sur la situation générale de l'économie française. La confiance des ménages en serait moins dégradée, même s'il ne faut pas en attendre un impact significatif sur le comportement des ménages. Le déficit public serait aggravé de plus de 0,1 point de PIB par ces mesures spécifiques. Néanmoins, la dégradation du déficit est imputable principalement au ralentissement de l'économie.

I. Les révisions des prévisions

La révision de la croissance pour l'année 2001 est très importante (1,8 point) depuis la première estimation, réalisée il y a une année (tableau). Les révisions successives sont essentiellement dues à un environnement international moins porteur (maintien du prix du pétrole et ralentissement américain). Ainsi, la contribution extérieure est passée, après notre première estimation de 0,5, à - 0,2 pour l'estimation de mars 2001 et à - 0,3 hors opérations exceptionnelles pour l'estimation de septembre 2001. A partir de septembre 2001, le processus de correction sur l'investissement a été intégré dans le scénario, conduisant à une révision de la contribution de l'investissement des entreprises de 0,8 ou 0,9 à 0,5 en septembre 2001. La contribution de la dépense des ménages a été réduite en conséquence (moins de revenu pour les ménages), mais sans modification notable du taux d'épargne des ménages.

Pour l'année 2002, la composante revue à la baisse est l'investissement des entreprises. La dépense des ménages s'ajuste en fonction de la moindre activité.

Révisions successives des prévisions de l'OFCE

	Prévision pour l'année 2001 faite en...				Prévision pour l'année 2002 faite en...	
	03/2000	09/2000	03/2001	09/2001	03/2001	09/2001
Contributions à la croissance du PIB						
Dépenses des ménages	2,0	2,0	1,6	1,3	2,0	1,4
Investissements des entreprises	0,8	0,9	0,9	0,5	0,8	0,5
Dépenses des administrations	0,4	0,4	0,6	0,5	0,5	0,5
Variations de stocks	0,1	0,2	0,0	- 0,7	0,0	0,2
Total de la demande intérieure	3,3	3,5	3,2	1,7	3,2	2,4
Solde extérieur	0,5	0,2	- 0,2	0,3	- 0,2	- 0,2
Taux de croissance du PIB	3,8	3,7	3,0	2,0	3,0	2,2

Source : OFCE, e-mod.fr

2. D'après l'indicateur avancé, la France n'échappe pas au ralentissement

Les comptes du deuxième trimestre 2001 ont révélé le ralentissement de l'activité, qui affecte désormais l'économie française. La croissance au deuxième trimestre a nettement fléchi, passant de 2,8 % en glissement annuel au premier trimestre, à 2,3 % (tableau).

Ce ralentissement est principalement dû à la dégradation de la situation dans l'industrie. Le climat de confiance révélé par l'enquête mensuelle dans l'industrie a rejoint, en juillet 2001, ses bas niveaux du début 1999, après les crises asiatique et russe. Dès lors, la contribution de l'enquête à la croissance calculée par l'indicateur s'est annulée au deuxième trimestre, alors qu'elle était encore de 1 point au quatrième trimestre 2000 et de 0,7 point au premier trimestre de cette année.

Croissance du PIB en glissement annuel

En %, t/t-4

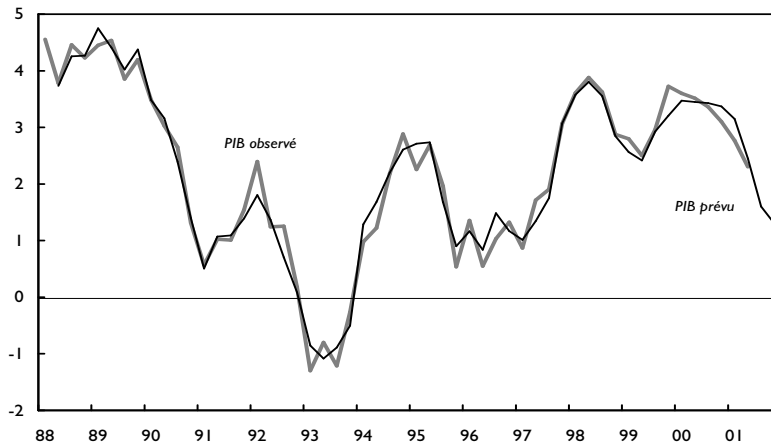
	2000				2001			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
INSEE	3,6	3,5	3,4	3,1	2,8	2,3	–	–
Indicateur	3,5	3,4	3,4	3,4	3,1	2,5	1,6	1,3

Sources : INSEE, calculs OFCE.

Les contributions des autres composantes de l'indicateur fléchissent également, mais de manière plus modérée que celle de l'industrie, ou restent stables. La bonne tenue de l'opinion des entrepreneurs du bâtiment dans la seconde moitié de l'année 2000 signalait le maintien à haut niveau de la contribution du secteur à la croissance dans la première moitié de 2001. La consommation de produits manufacturés, bien que moins dynamique que par le passé, a limité l'ampleur du ralentissement d'activité. Les conditions monétaires se sont peu dégradées : la hausse du dollar durant l'année 2000 a continué à favoriser la croissance, compensant le durcissement de la politique monétaire en 2000. Enfin, la France a bénéficié du ralentissement de la hausse des prix du pétrole, réduisant la ponction énergétique au deuxième trimestre 2001.

Les perspectives pour la fin de l'année 2001 ne sont guère favorables. Selon l'indicateur, la croissance en glissement annuel devrait encore reculer fortement au troisième et au quatrième trimestres, respectivement de – 0,9 et – 0,3 point (graphique E1). Ces prévisions impliquent, pour le troisième trimestre, un recul supplémentaire du taux de croissance trimestriel du PIB par rapport au deuxième, puis une reprise modeste au quatrième.

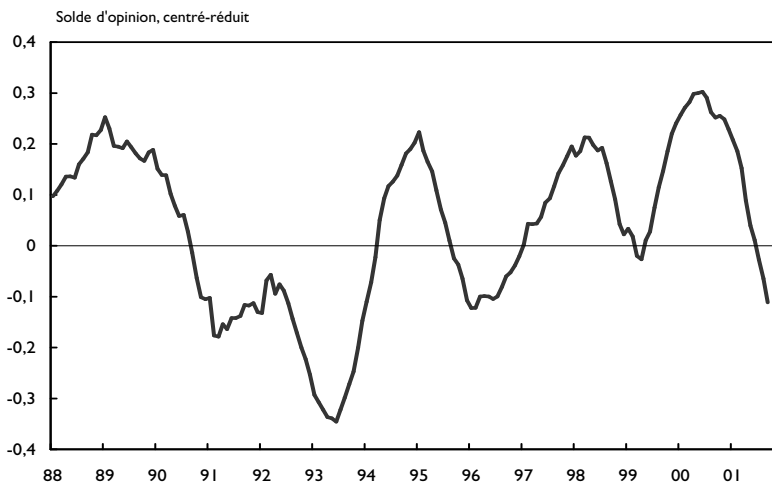
E1. Glissement annuel du PIB



Sources : INSEE, calculs OFCE.

Les facteurs de ralentissement accentueront leurs effets à l'horizon de la prévision. La contribution de l'industrie deviendra franchement négative, - 0,5 point au troisième trimestre, puis - 0,7 point au quatrième. La première enquête disponible en France après les attentats du 11 septembre aux états-Unis montre en effet un fort recul du climat de confiance dans l'industrie (graphique E2). Ce recul n'est d'ailleurs que très partiellement imputable aux événements, dans la mesure où, signale l'INSEE, les 4/5 des réponses à l'enquête ont été renvoyés avant le 11 septembre. Ceci suggère une dégradation spontanée du climat des affaires dans l'industrie, qui a ramené l'indice synthétique aux niveaux observés au début de 1996. L'impact des attentats ne pourra réellement être mesuré qu'avec les prochaines enquêtes.

E2. Facteur de l'enquête mensuelle dans l'industrie *



* 1er facteur d'une analyse en composantes principales menée sur les six questions de l'enquête
Sources : INSEE, calculs OFCE.

■ Division économie française

En l'état actuel de l'information sur le moral des ménages (les dernières enquêtes auprès des ménages ou du commerce de détail datent de juillet), il semble que la consommation ne constituera pas un facteur de ralentissement supplémentaire d'ici à la fin de l'année. La bonne tenue des ventes de détail en juillet-août maintiendra leur contribution, au troisième trimestre, au niveau du deuxième. Le prix du pétrole, s'il n'enregistre pas un mouvement haussier durable consécutif à une accentuation des tensions internationales, préservera une contribution légèrement positive. Les baisses récentes des taux d'intérêt par la BCE sont trop tardives pour pouvoir affecter significativement la croissance à l'horizon de la prévision réalisée par l'indicateur : subsistera encore à la fin de l'année l'effet de la politique monétaire stricte menée par la BCE jusque la mi-2001. Enfin, la contribution du dollar continuera à s'affaiblir dans la seconde moitié de 2001.

Emploi : un retour en arrière ?

L'année 2000 s'est caractérisée par de très bons résultats sur le marché du travail : un nombre record de créations d'emplois (580 000 de décembre à décembre) et une forte baisse du chômage, de 1,5 point. La croissance de l'économie n'explique pas entièrement ces bons résultats. La France a connu la plus forte baisse enregistrée en 2000 parmi les pays européens. Cette baisse est très au-dessus de la moyenne des pays de l'Union européenne, alors que la croissance économique française a été de même ampleur (tableau 2). Les politiques économiques, au travers des 35 heures et des emplois-jeunes, se sont avérées efficaces et ont permis d'enrichir la croissance en emploi. Les années 2001 et 2002 s'annoncent plus ternes : les deux moteurs de l'emploi ont tendance à s'essouffler.

2. Variation des taux de chômage internationaux harmonisés et taux de croissance

Unité : variation décembre à décembre et pourcentage

Données CVS	1998		1999		2000	
	U	PIB	U	PIB	U	PIB
Allemagne	- 1,1	1,7	- 0,6	1,7	- 0,6	3,2
Espagne	- 2,4	4,3	- 2,6	4,0	- 1,5	4,3
France	- 0,3	3,5	- 1,3	3,0	- 1,5	3,4
Irlande	- 2,2	9,6	- 1,7	9,8	- 1,1	11,5
Italie	- 0,1	1,8	- 0,5	1,6	- 1,2	2,8
Pays-Bas	- 0,9	4,1	- 0,8	3,9	0,0	3,9
Royaume-Uni	- 0,2	2,6	- 0,3	2,3	- 0,8	3,1
UE	- 0,8	2,8	- 0,8	2,6	- 0,8	3,4
États-Unis	- 0,3	4,3	- 0,3	4,1	- 0,1	4,1
Japon	0,9	- 1,1	0,2	0,8	0,1	1,5

Sources : Eurostat, OCDE.

Les deux moteurs de l'emploi ont tendance à s'es-souffler

En atteignant 2,3 % en moyenne annuelle en 2000, la croissance de l'emploi a largement dépassé le rythme plus élevé de la phase d'expansion précédente (1,7 % en 1989). Cependant, au cours de 2001 et 2002, la croissance sera inférieure à celle observée en 2000 et la politique de l'emploi ne permettra pas autant de créations d'emplois (tableau 3).

Une moindre croissance de l'économie touche l'emploi. Cependant, cet impact est amorti par le cycle de productivité. Ainsi, la productivité a fortement ralenti à la charnière de 2000-2001. Elle accélérerait à nouveau au fur et à mesure de la reprise. Cette évolution de la productivité a un impact important sur l'emploi. Dans notre prévision, les créations nettes d'emploi diminuent de 99 000 et 226 000 respectivement en 2001 et 2002. A croissance de la productivité du travail constante de 2000 à 2002, le manque à gagner en terme de créations d'emplois serait de l'ordre de 340 000 en 2001 et de 290 000 en 2002.

La loi sur la réduction du temps de travail et les emplois-jeunes ont produit leur plein effet en 2000 : les créations d'emplois liées au 35 heures ont été de presque 60 000 en 1999 et de 170 000 en 2000. Les emplois-jeunes ont contribué également au bon chiffre enregistré sur le marché du travail (83 411 en 1999 et 41 864 en 2000). Les créations d'emplois liées aux 35 heures se ralentissent et contribuent à hauteur de 80 000 et 35 000 créations en 2001 et 2002 contre 170 000 en 2000 (encadré 3).

3. Emploi et chômage

En moyenne annuelle	Variation 2000		Variation 2001		Variation 2002	
	%	Milliers	%	Milliers	%	Milliers
Effectifs salariés						
Secteurs marchands, dont :	3,2	468	2,6	397	1,1	177
— Industrie	1,3	68	1,4	78	- 0,1	- 4
— Services	4,3	400	3,3	320	1,8	181
Secteurs non marchands, dont :	1,4	90	0,9	58	1,0	64
— Emplois aidés (CES ...)	6,1	30	- 4,7	- 24	3,1	15
Emploi total	2,3	545	1,8	446	0,9	220
Population active (calculée avec le chômage BIT)	0,7	187	1,1	288	0,6	155
	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation
Chômage BIT	2504	- 358	2346	- 158	2273	- 65
Taux de chômage au sens du BIT	9,5	- 1,4	8,9	- 0,7	8,6	- 0,3

Sources : INSEE et ministère du Travail ; prévision OFCE.

A partir de 2002, le rebond progressif de la croissance devrait permettre un retour à la baisse du chômage. Toutefois, une forte croissance de la productivité par tête, liée à la fin de la diffusion de la réduction du temps de travail dans les entreprises et au cycle de productivité, atténuerait les créations d'emploi en 2002 (+ 0,9 %). Notre scénario intègre une tendance à la hausse des emplois aidés : la baisse de 26 000 postes enregistrée au premier semestre 2001 serait compensée par une hausse de 19 000 postes au second semestre 2001 et de 3 000 au premier semestre 2002.

3. Bilan du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sur les 35 heures

Le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité (MES) a publié le 16 août 2001 un rapport faisant le bilan des différentes expériences de réduction de la durée du travail, de la loi Robien aux premiers accords Aubry.

Il y a, selon la DARES, 197 696 établissements passés à 35 heures. Ils sont regroupés en 83 985 entreprises, emploient 7 096 143 salariés et ont prévu de créer (292 535) ou de préserver (71 465) 364 000 emplois. Parmi les 80,1 % d'entreprises qui se sont engagées sur l'emploi, 71,3 % prévoient d'en créer, 22,7 % d'en préserver, et 6,0 % d'en créer et d'en préserver à la fois. Ces proportions sont respectivement de 57,8 %, 35,3 % et 6,9 % parmi les entreprises passées à 35 heures à compter de 2000.

Parmi les créations d'emplois, 30 % l'ont été au titre de la seconde loi, soit 5,9 % de l'effectif employé par les établissements concernés.

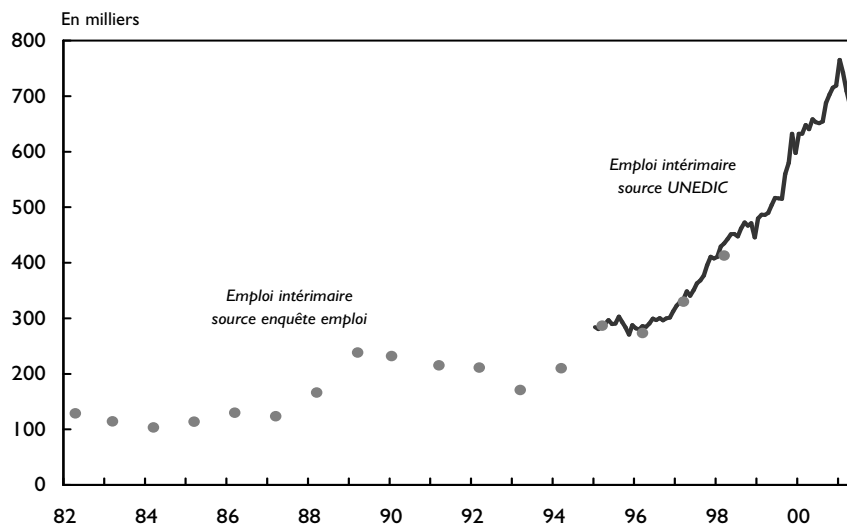
Le secteur tertiaire domine largement avec deux entreprises sur trois. Un peu moins du quart des entreprises passées à 35 heures relèvent de l'industrie, et 7,4 % de la construction.

Dans notre scénario, les créations d'emplois liées aux 35 heures se ralentissent et contribuent à hauteur de 80 000 et 35 000 emplois en 2001 et 2002 contre 170 000 en 2000. Nous faisons l'hypothèse que le passage des PME aux 35 heures ne créera pas d'emplois. Pour tenir compte des spécificités des PME — indivisibilité, coûts fixes plus importants, équilibre délicat qu'une embauche supplémentaire peut compromettre — le gouvernement prévoit d'assouplir à nouveau la loi en relevant le contingent d'heures supplémentaires. Cela peut changer une nouvelle fois la nature de la mesure. Les PME auront évidemment la possibilité de faire comme les grandes entreprises en baissant leur durée effective. Elles pourront aussi maintenir une durée hebdomadaire de 39 heures. Elles devront pour cela payer des heures supplémentaires donc des salaires plus élevés, mais bénéficieront d'aides de l'état. Dans ces conditions, les « 35 heures » dans les PME s'assimileront à une ...prime pour l'emploi bis... loin de l'ambition initiale.

Les fortes variations de l'emploi intérimaire ...

Depuis janvier 2001, l'intérim a baissé de façon continue. Cette baisse a atteint 16 % en cumul en juillet. A cette date, 616 100 personnes travaillaient en intérim représentant près de 3 % de l'emploi total. Cette baisse est impressionnante, dans la mesure où elle n'avait jamais été observée dans le passé. Comme l'illustre le graphique 6, la forte hausse de l'emploi intérimaire observée en 2000 (+ 121 668) a été quasi-entièrement gommée au cours des sept premiers mois de l'année 2001 (- 102 921).

6. Évolution de l'emploi intérimaire en France



Sources : INSEE, enquête emploi, UNEDIC.

... expliquent le différentiel de créations d'emplois

Cette baisse importante de l'emploi intérimaire explique près de 90 % de la baisse des créations d'emplois observée au cours des deux premiers trimestres de l'année 2001 (graphique 7). Depuis 1995, les entreprises ont eu un recours accru à l'intérim. Dans la période récente, les entreprises ont pu ajuster rapidement leur volume d'emploi à la croissance de la production en jouant sur leur recours à l'emploi intérimaire. Cet ajustement est particulièrement fort dans l'industrie, qui fait massivement appel à l'intérim (l'industrie emploie 50 % des salariés intérimaires alors qu'elle ne représente qu'un quart de l'emploi salarié). Hors intérim, les créations d'emplois au premier semestre 2001 s'élèvent à 267 600, soit un niveau comparable à celui observé au cours du premier semestre de l'année 2000. Ainsi, le marché du travail français aurait gagné en flexibilité, et l'évolution récente de l'intérim le montre.

7. Variation trimestrielle de l'emploi total et intérimaire en France



Le rôle accru de l'intérim dans les entrées au chômage ...

L'intérim a joué un rôle accru dans les mouvements sur le marché du travail, entre chômage et emploi. La répartition des raisons pour lesquelles les personnes entrent au chômage a largement évolué depuis 1992 (tableau 4). Même si les entrées à l'ANPE pour fin de CDD ont diminué depuis 1992, elles restent la première raison d'entrée au chômage (28,7% des entrées en 2001 contre 36,6% en 1992).

4. Entrées à l'ANPE en catégorie I selon la raison du dépôt de la demande

En % de la totalité des entrées, données CVS

Moyenne annuelle	1992	1997	2001 *
Licenciement pour cause économique	12,7	7,1	4,6
Autre licenciement	9,7	8,8	11,2
Démission	6,2	4,2	6,5
Fin de contrat à durée déterminée	36,6	33,1	28,7
Fin de mission d'intérim	6,1	4,6	9,9
Première entrée	12,2	13,0	7,2
Reprise d'activité	7,1	3,4	2,9
Autre cas	9,4	25,8	29,0

* moyenne de janvier à août 2001.

Source : ANPE.

En revanche, depuis 1997, les entrées pour fin de mission d'intérim se sont en partie substituées aux entrées pour fin de CDD (+ 5,3 points pour l'intérim contre -4,4 pour les CDD). L'augmentation de la part de l'emploi intérimaire dans l'emploi total (de 1,7 % en 1997 à 2,5 % en 2001) au détriment des emplois en CDD explique largement ce phénomène (de 4,4 % en 1997 à 3,9 % en 2001).

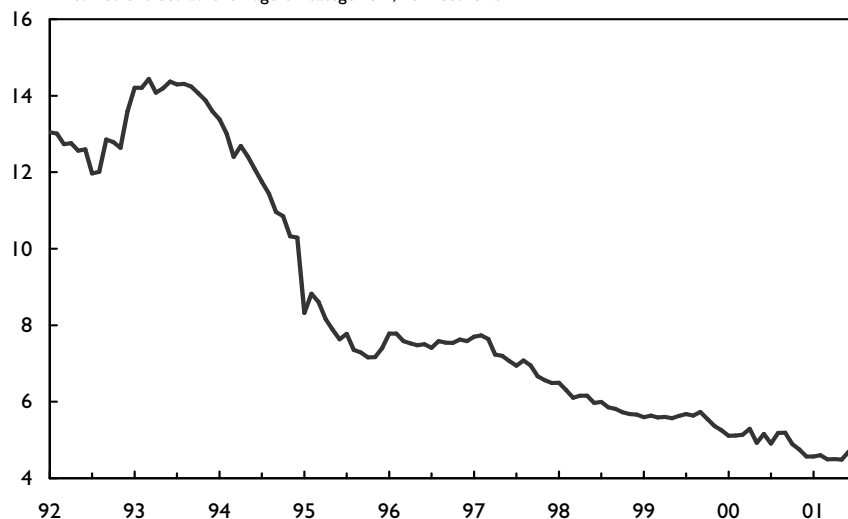
... et la baisse de la part des licenciements économiques

D'autre part, les entrées au chômage pour licenciement économique, deuxième motif d'entrée en 1992 avec 12,7 %, ont largement diminué et ne représentent plus que 4,6 % de celles-ci en 2001. Contrairement aux craintes qu'ont fait naître les annonces médiatiques sur des cas particuliers, la période de ralentissement économique actuelle ne s'est pas accompagnée, comme on pouvait le craindre, d'une augmentation de la part des licenciés économiques dans les nouveaux demandeurs d'emploi (graphique 8).

Les entrées à l'ANPE pour démission ont baissé de 1992 à 1997, puis augmenté de 1997 à 2001. Cette hausse des démissions dans les entrées au chômage ces dernières années peut s'expliquer par l'amélioration de la situation sur le marché du travail et donc par la plus grande probabilité de retrouver un emploi en cas de démission.

8. Part des licenciements économiques dans les inscriptions à l'ANPE

En % des entrées au chômage en catégorie I, données CVS



Sources : ANPE, part des entrées à l'ANPE au motif de licenciement économique dans l'ensemble des entrées à l'ANPE.

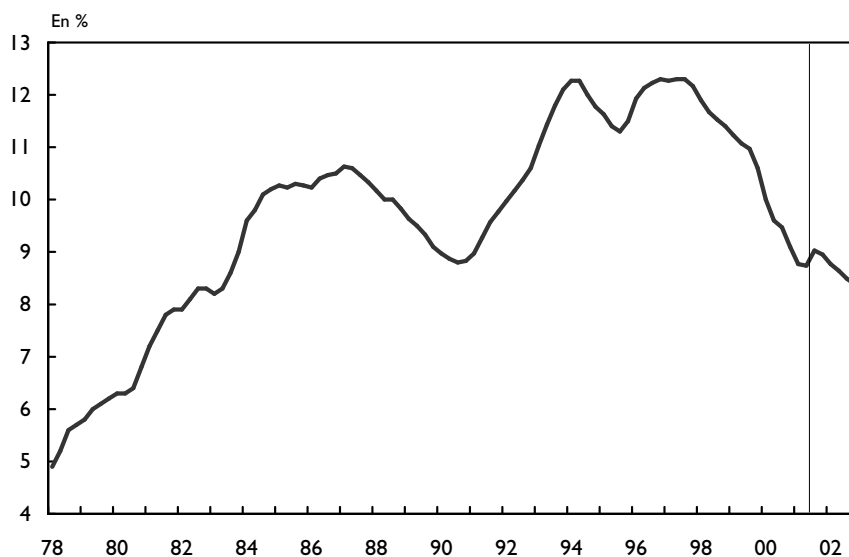
Elles montrent une évolution positive du marché du travail, où les mouvements sont plus fréquents et permettent une meilleure allocation des capacités des individus entre les différents postes.

Une remontée plus forte du chômage au sens du BIT

Après la dégrue record du chômage depuis mi-1997, le nombre de demandeurs d'emplois a augmenté depuis le deuxième trimestre 2001. Le nombre de chômeurs devrait continuer à croître au troisième trimestre 2001 (graphique 9). Le taux de chômage augmenterait de 0,3 point au troisième trimestre 2001 et finirait l'année à 8,9 %. En 2002, la décroissance du nombre de chômeurs se ferait à un rythme moins soutenu que ces trois dernières années. Le taux de chômage atteindrait 8,4 % fin 2002.

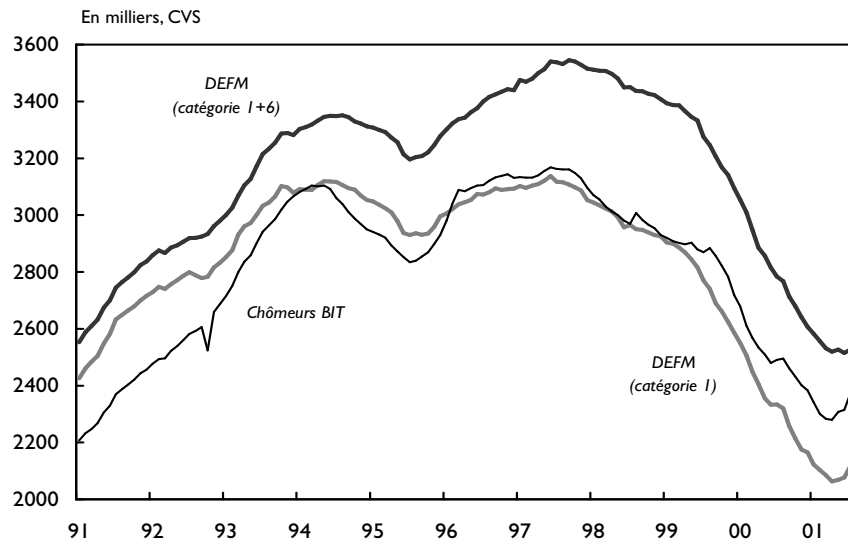
Depuis le début du deuxième trimestre 2001, le nombre de demandeurs d'emplois (au sens du BIT) a augmenté de 120 000 personnes. Sur cette même période, les évolutions des DEFM sont beaucoup moins alarmantes : les DEFM de la catégorie I augmentent de 43 300, soit 76 700 chômeurs de moins qu'au sens du BIT. Quant aux DEFM de catégories I et 6, elles retrouvent au mois d'août 2001 leur niveau de mars (graphique 10).

9. Taux de chômage en France



Sources : Ministère du Travail, prévisions OFCE, e.mod.fr.

10. Évolution du chômage en France



Sources : INSEE et ANPE.

Cette divergence entre les statistiques provient du mode d'évaluation du chômage mensuel au sens du BIT. Comme il est indiqué dans l'encadré 4, ce taux de chômage est connu de façon annuelle, grâce à l'enquête emploi. Ses évolutions infra-annuelles sont alors étalonnées, à l'aide d'une équation économétrique⁴, sur celles de différents variables, et principalement les statistiques de demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM⁵) inscrits à l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE).

La forte dégradation infra-annuelle du nombre de chômeurs au sens du BIT, absente des DEFM, résulte de l'utilisation de l'emploi intérimaire comme variable explicative du chômage. Or, comme nous venons de le voir, l'emploi intérimaire a fortement chuté depuis le début de l'année 2001, accentuant, par construction, la hausse du nombre de chômeurs au sens du BIT. Outre le fait que l'intégration de cette variable ne paraît pas pertinente dans l'évaluation du chômage, une élasticité très largement supérieure à 1 en valeur absolue ($-2,43$) est totalement injustifiable et explique les fortes fluctuations mensuelles de cette estimation. Dans notre prévision, nous avons maintenu cet écart entre chômeurs DEFM et chômeurs BIT.

4. Pour plus de détails, le lecteur se référera à : Bernard Ernst et Nadine Legendre : Nouvelle méthode d'estimation mensuelle du chômage au sens du BIT, Document de travail de l'INSEE, F9622, décembre 1996.

5. Les statistiques sur les demandes d'emploi sont divisées en 8 catégories. On regarde principalement la catégorie 1, regroupant les personnes sans emploi immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi à durée indéterminée à temps plein et la catégorie 6, constituée de personnes ayant les mêmes caractéristiques mais n'étant pas immédiatement disponibles (ou encore ayant eu une activité de plus de 78 heures dans le mois).

4. Retour sur l'estimation mensuelle du chômage au sens du BIT

Tiré de l'enquête emploi réalisée chaque année au mois de mars, le suivi des évolutions infra-annuelles du chômage au sens du BIT est, par construction, délicat. L'INSEE qui a la responsabilité de cette mesure conforme aux normes internationales, utilise un modèle économétrique pour estimer les variations mensuelles de cette grandeur. La méthode choisie consiste à calculer chaque mois un niveau global du chômage au sens du BIT à l'aide d'une relation économétrique annuelle reliant l'évolution de cette grandeur à celle de variables conjoncturelles qui sont disponibles mensuellement. Parmi elles, figurent les statistiques des demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) inscrits à l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE). A côté de ces variables directement liées au chômage, l'INSEE en a retenu d'autres relatives à l'emploi : l'intérim et les créations d'entreprises.

La mensualisation du modèle annuel est faite en conservant les coefficients, estimés annuellement, associés aux variables exogènes mais en leur appliquant les glissements mensuels de ces variables explicatives et en divisant par douze la constante annuelle.

La méthode d'estimation mensuelle du chômage BIT s'appuie finalement sur l'équation suivante :

$$\Delta CH_m = 0,29\Delta DEM_1 + 0,6\Delta DEM_{1+6} - 8,88 \left(CREAT_{m-3} - \frac{53,771}{12} \right) - 2,43\Delta INTERIM_{m-3} + 2,77^0$$

où :

ΔCH_m représente les variations mensuelles du chômage BIT

ΔDEM_1 représente les variations mensuelles des demandeurs d'emploi de la catégorie I

ΔDEM_{1+6} représente les variations mensuelles des demandeurs d'emploi des catégories I et 6

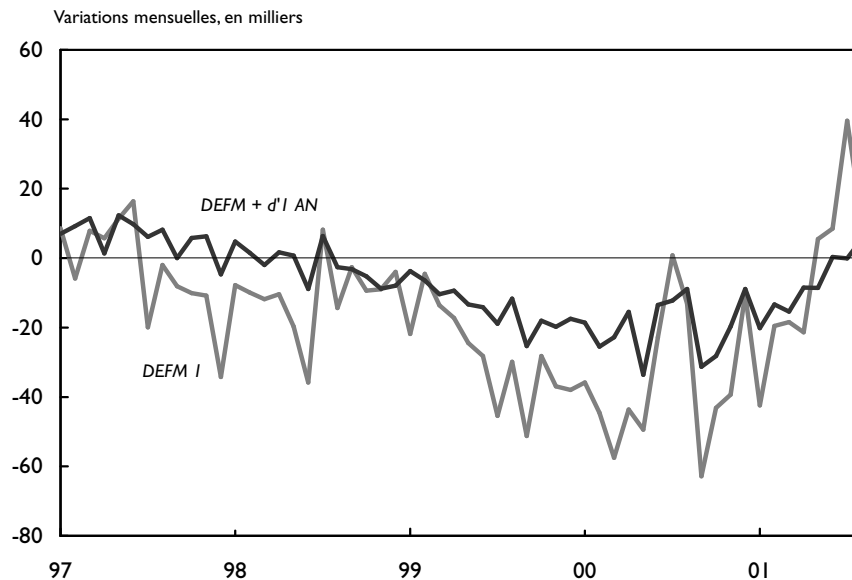
$CREAT_m$ représente le flux mensuel des créations d'entreprises

$\Delta INTERIM_m$ représente les variations mensuelles de l'emploi intérimaire

Après la baisse quasiment continue du chômage depuis le deuxième semestre 1997 (plus d'un million de chômeurs en moins), le nombre de demandeurs d'emploi augmente à nouveau depuis le mois de mai 2001. Cette évolution s'accompagne de certaines disparités selon l'âge, le sexe ou la durée du chômage.

Les effectifs de demandeurs d'emploi de longue durée se sont réduits un an plus tard que les autres catégories de demandeurs d'emploi (graphique 11). En revanche, l'augmentation du nombre de chômeurs de longue durée a été plus tardive que pour les DEFMI.

11. Variations des DEFMI et des DEFMI de plus d'un an

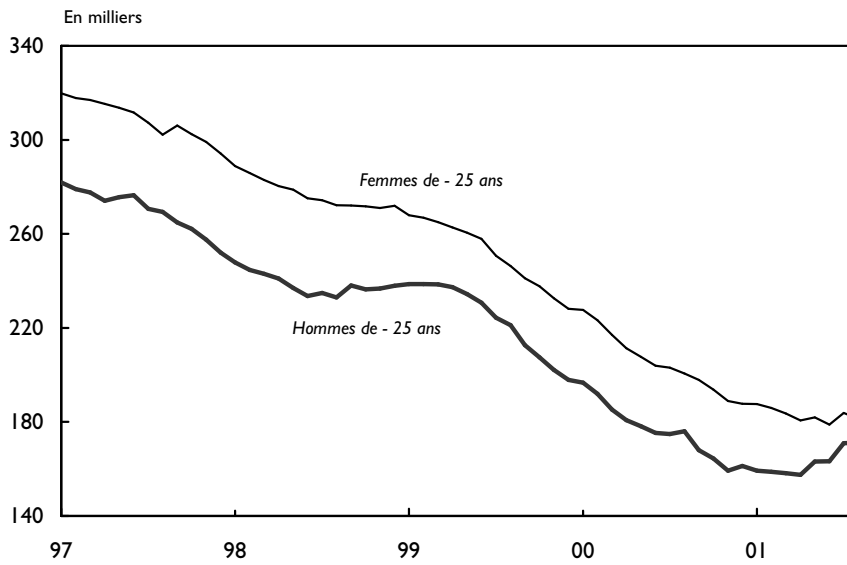


Source : DARES.

Habituellement, le chômage des jeunes (moins de 25 ans) est plus sensible à la conjoncture que celui des tranches d'âge plus âgées. Depuis le mois de mai 2001, le nombre des hommes âgés de moins de 25 ans demandeurs d'emploi a augmenté plus que celui des jeunes femmes (+ 13 000) (graphique 12). La fin du service militaire est à l'origine de cette évolution. On peut ainsi estimer que la réforme du service national a contribué à hauteur de 20 % à la hausse du chômage depuis mai 2001 (+ 64 700 DEFMI).

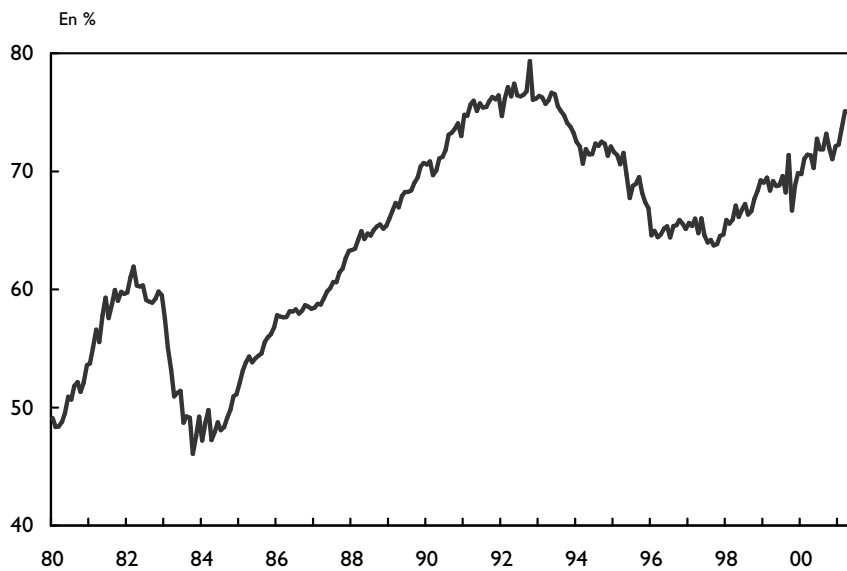
Après le pic de 1992, la part des chômeurs indemnisés dans l'ensemble des chômeurs (au sens du BIT) a décru jusqu'en 1997 sous le coup des réformes de l'assurance chômage (graphique 13). Depuis cette date, cette part augmente à nouveau, probablement à cause de la baisse du nombre de chômeurs de longue durée et la hausse des flux entre l'emploi et le chômage.

12. Demandeurs d'emploi de moins de 25 ans par sexe



Source : DARES.

13. Part des chômeurs indemnisés



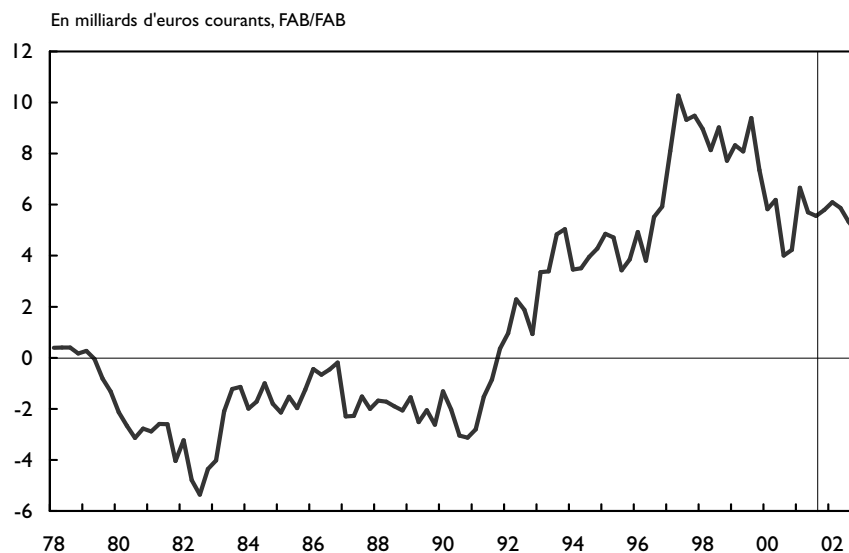
Source : UNEDIC.

Commerce extérieur : un net repli des échanges

En dépit d'une bonne compétitivité prix et hors prix des produits français, le commerce extérieur contribuera négativement à la croissance du PIB dans les prochains trimestres, sous le double effet d'un ralentissement de la demande mondiale et d'une croissance supérieure de la France par rapport à ses principaux partenaires.

En 2000, l'excédent commercial a continué sa dérive engagée depuis deux ans. En fin d'année, le solde des échanges de biens et services FAB-FAB atteint 20,2 milliards d'euros, soit une baisse de près de 40 % par rapport à 1999 (graphique 14). Au premier semestre 2001, ce solde connaît une nette progression en s'établissant à 12,4 milliards d'euros contre 8,2 milliards le semestre précédent. Ce redressement du solde commercial résulte d'un repli plus marqué des importations que des exportations, ces dernières étant dopées par des ventes exceptionnelles d'avions et de paquebots au premier trimestre⁶.

14. Solde extérieur des échanges de biens et services



Sources : INSEE-comptes trimestriels, prévisions OFCE, e.mod.fr.

6. Au premier trimestre 2001, le commerce extérieur contribue positivement à hauteur de 0,4 point à la croissance du PIB et négativement de 0,2 point de PIB hors opérations exceptionnelles. Symétriquement, sur la même période les variations de stocks contribuent négativement à hauteur de 0,8 point à la croissance du PIB et seulement pour - 0,3 point hors construction navale, aéronautique et ferroviaire. L'incidence sur le PIB est neutre.

Les exportations bridées par une demande mondiale déprimée ...

Depuis le début de l'année 2001, les exportations françaises, bien que bénéficiant encore de la faiblesse de l'euro, ont subi le tassement du commerce mondial. Le repli des ventes françaises ne se concentre pas uniquement sur le marché américain mais concerne également le commerce intra-européen (tableau 5). Le tassement est ainsi lié à la diffusion progressive du ralentissement américain mais aussi au ralentissement européen. Après avoir progressé de 13,4 % en 2000, les exportations de biens et services en volume retrouveront cette année un rythme de croissance de 2,7 %, proche de celui observé en 1999 (3,9 %).

5. Contribution à la croissance des exportations françaises

CAB/FAB hors matériel militaire

	Poids 2000	1999				2000				2001	
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2
Ensemble	100	- 0,7	3,7	5,3	0,8	4,3	6,9	- 0,3	3,5	- 0,8	- 1,8
<i>dont</i>											
UE	62,7	- 0,1	1,9	3,3	1,7	1,0	3,3	0,5	- 0,1	- 1,0	- 0,4
Zone Europe	50,4	- 0,8	1,7	1,8	2,5	0,5	3,2	- 0,9	0,5	- 0,5	- 0,4
OCDE hors UE	19,9	1,3	0,4	1,4	- 0,1	1,7	0,8	0,8	1,5	- 1,2	- 0,6
États-Unis	8,7	0,2	0,3	0,5	0,0	1,2	0,3	0,2	1,4	- 0,8	- 0,3
Asie hors Japon	4,5	- 0,1	- 0,8	- 0,5	- 0,5	- 0,3	0,4	- 0,9	0,3	0,3	0,3
Japon	1,7	0,1	- 0,1	0,2	0,0	0,2	0,1	0,0	0,2	- 0,1	- 0,1
Afrique	5,7	- 0,5	0,0	0,2	0,2	0,6	0,6	0,2	- 0,4	0,7	- 0,9
Reste du monde	5,6	- 1,5	2,3	0,7	- 0,5	1,1	1,6	- 0,8	2,1	0,5	- 0,1

Sources : Douanes, calculs OFCE.

La faiblesse de la demande intérieure chez nos principaux partenaires et la crise agricole expliquent l'essentiel du repli des ventes de la France. Les exportations, notamment vers l'Allemagne et les Pays-Bas, ont fortement baissé durant le premier semestre 2001 (tableau 6).

La valeur des importations s'est fortement contractée au premier semestre 2001. Cette baisse s'explique par un effet prix (- 0,7 %) et par un ralentissement du volume d'achats de biens d'équipement et de biens intermédiaires (tableau 7). Ce reflux des importations dans ces deux secteurs découle du fléchissement de la production industrielle et de l'investissement des entreprises en début d'année 2001.

6. Contribution à la croissance des exportations vers l'Europe

CAB/FAB hors matériel militaire

	Poids	1999				2000				2001	
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2
UE	100	- 0,1	3,0	5,1	2,6	1,6	5,3	0,8	- 0,2	- 1,7	- 0,7
<i>dont</i>											
Zone Europe	82,8	- 1,2	2,6	2,9	3,9	0,8	5,1	- 1,5	0,8	- 0,9	- 0,7
<i>dont</i>											
Allemagne	27,6	- 0,8	0,8	0,1	0,9	0,0	2,1	- 0,3	- 0,2	- 0,5	- 1,1
Italie	14,9	0,0	0,4	0,5	0,7	0,5	0,4	0,1	0,0	- 0,3	0,8
Reste Europe	40,3	- 0,3	1,4	2,2	2,3	0,3	2,7	- 1,3	1,0	- 0,1	- 0,4
Royaume-Uni	13,6	1,0	0,0	1,5	- 0,2	0,5	- 0,1	0,6	0,4	- 0,3	- 0,1
Reste UE	3,6	0,1	0,4	0,8	- 1,1	0,3	0,3	1,6	- 1,5	- 0,5	0,1

Sources : Douanes, calculs OFCE.

7. Contribution à la croissance des importations françaises

CAF/FAB hors matériel militaire

	Poids	1999				2000				2001	
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2
Ensemble	100	0,3	3,6	4,4	3,5	7,3	5,3	4,3	2,8	- 3,0	- 2,4
<i>dont</i>											
Agro-alimentaire	8,7	0,2	0,1	0,0	- 0,1	0,2	0,3	0,2	- 0,2	0,4	- 0,1
Energie	10,0	0,1	1,1	1,0	1,2	2,5	0,2	0,7	1,6	- 1,5	0,4
Industrie	81,3	0,0	2,4	3,4	2,4	4,7	4,7	3,4	1,4	- 1,9	- 2,7
<i>dont</i>											
BC	15,2	- 0,1	0,6	0,4	0,7	0,9	0,8	0,3	0,3	0,0	0,1
Automobile	10,2	- 0,2	0,4	0,6	0,5	0,3	0,1	0,3	- 0,2	0,7	- 0,5
BE	22,6	0,6	0,8	0,5	- 0,3	1,2	1,8	0,9	1,5	- 1,0	- 1,1
BI	32,9	- 0,6	0,7	1,7	2,0	1,8	2,0	1,6	0,5	- 2,0	- 1,2
Divers	0,5	0,3	- 0,1	0,2	- 0,5	0,4	0,0	0,3	- 0,6	0,4	- 0,1

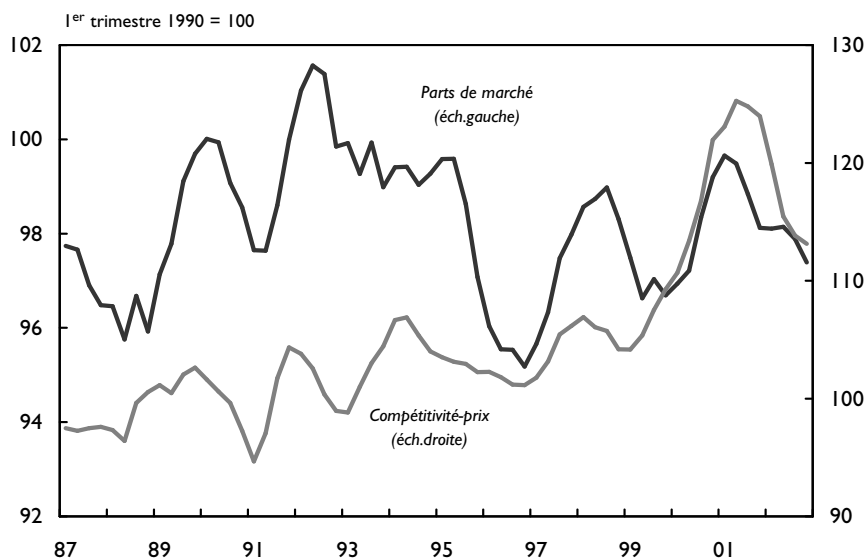
BC : biens de consommation, BE : biens d'équipement, BI : biens intermédiaires.

Sources : douanes, calculs OFCE.

... mais le taux de couverture en volume s'améliore

Au premier semestre 2001, la faiblesse de l'euro a permis de contenir le prix des produits provenant de l'extérieur de la zone euro ; de plus, la modération salariale, liée principalement aux 35 heures, a limité la hausse des coûts des entreprises françaises. A la faveur de ces deux effets, l'économie française a connu une amélioration de sa compétitivité face à la concurrence internationale, permettant à la France d'accroître ses parts de marché en volume (graphique 15).

15. Évolution de la compétitivité-prix et des parts de marché en France



Sources : INSEE-comptes trimestriels, prévisions OFCE, e-mod.fr. La compétitivité est définie comme le rapport entre le prix des concurrents en francs et le prix des exports français. Une hausse signifie donc un gain de compétitivité.

Ce bon positionnement par rapport aux principaux concurrents confirme que la France est compétitive par ses prix (plus faible inflation de la zone euro) mais aussi par la qualité et la variété de ses produits.

Une étude récente du Centre d'Observation Economique (COE) confirme la bonne position des produits de biens de consommation français sur des critères hors prix⁷. Cette étude repose sur les résultats de l'enquête d'opinion réalisée en 2000 afin de mesurer les aspects hors prix (qualité, innovation, notoriété, design, délais, service commercial, service client) des biens de consommation.

Les produits en provenance d'Allemagne et de France sont les mieux placés du point de vue des critères hors prix (tableau 8). L'image hors prix des produits américains se situe à un niveau proche de celle de l'Italie, celle des produits japonais se place dans la moyenne générale alors que celle des produits asiatiques est la plus mauvaise des pays enquêtés.

8. Classement des pays pour le critère hors prix

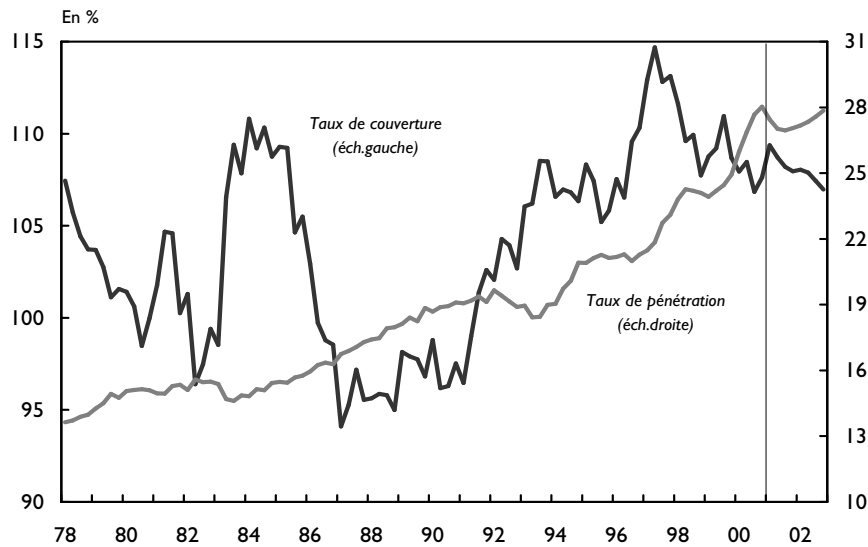
	Allemagne	Belgique	Espagne	France	Italie	RU	EU	Japon	Asie
Global	1	6	8	2	4	7	3	5	9

Source : COE, enquête Image 2000, Ferrara (2001).

7. Pour plus de détails, le lecteur pourra se référer à Laurent Ferrara (2001), L'image des biens de consommation sur le marché européen en 2000, COE, Document de travail n° 54.

Cette bonne compétitivité des produits français en termes de prix et en termes de qualité, explique la bonne tenue de son solde commercial. Le taux de couverture en volume s'est maintenu à un niveau élevé dans un contexte international particulièrement difficile (graphique 16).

16. Évolution du taux de couverture et du taux de pénétration en France



Sources : INSEE-comptes trimestriels, prévisions OFCE, e-mod.fr.

Une légère reprise des échanges commerciaux au cours du second semestre 2002

A l'horizon de notre prévision, nous faisons l'hypothèse que le prix du pétrole devrait revenir à 26 dollars dès le deuxième semestre 2002 contre 29,7 dollars au dernier trimestre 2000. Malgré une légère reprise dans la deuxième moitié de l'année 2002 (2% en rythme trimestriel), le rythme annuel de croissance de la demande étrangère sera beaucoup plus faible que celui observé au cours des dernières années, aux alentours de 2,4% en 2001 et 3,6% en 2002, contre 10,9% en 2000.

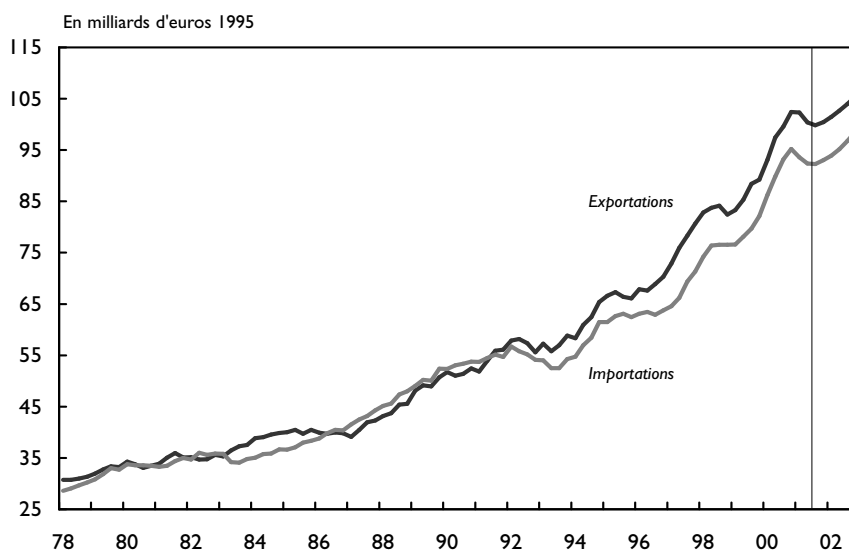
Cette décélération de la demande étrangère est liée au ralentissement de l'économie américaine et à sa diffusion chez nos principaux partenaires. Ce ralentissement américain s'accompagnerait d'une appréciation de l'euro vis-à-vis du dollar de 7,6% (0,94 dollar fin 2001 contre 0,87 fin 2000). Cette appréciation de la monnaie unique européenne affectera la compétitivité-prix de la France et par là-même ses parts de marché.

Cet environnement extérieur limitera la croissance des exportations à 2,7 % en volume pour l'ensemble des biens et services en 2001 et 2002. Les importations augmenteront de 1,9 % en 2001 et de 3,5 % en 2002 (graphique 17).

La contribution du commerce extérieur à la croissance française serait positive en 2001 (0,3 point) grâce aux opérations exceptionnelles puis négative en 2002 (- 0,2 point). Hors opérations exceptionnelles, elle est négative en 2001 (- 0,3 point), reflétant le différentiel de croissance entre la France et ses principaux partenaires.

Pour l'ensemble des biens et services, le solde de la balance commerciale devrait enregistrer un excédent de 23,7 milliards d'euros en 2001 et 22,2 milliards en 2002, contre 20,2 milliards en 2000, 33,2 milliards en 1999 et 33,8 en 1998.

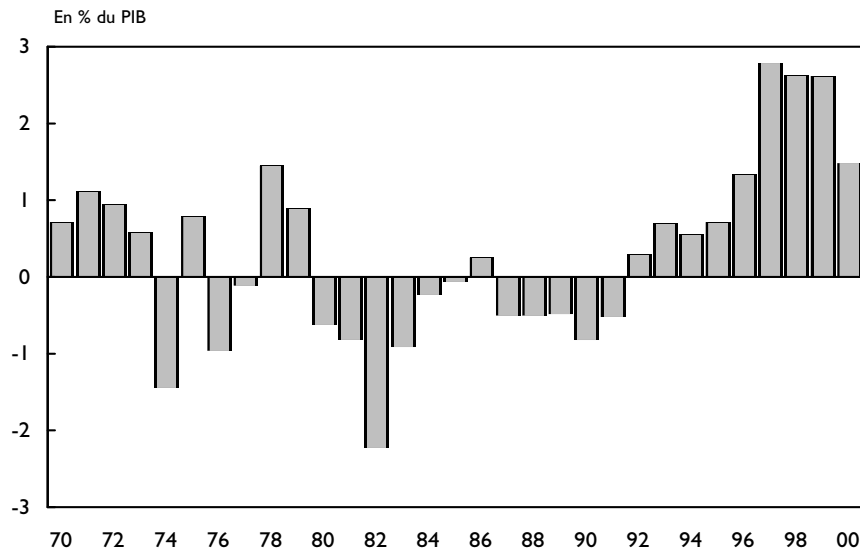
17. Ensemble des échanges extérieurs



Sources : INSEE-comptes trimestriels, prévisions OFCE, e-mod.fr.

Le compte des transactions courantes de la balance des paiements française s'est soldé par un excédent à 20,5 milliards d'euros, soit 1,5 % du PIB en 2000 contre 35 milliards d'euros en 1999 (graphique 18). Malgré ce recul, la France conserve l'excédent le plus élevé des pays du G7 après le Japon, alors que l'Allemagne et l'Italie affichent des déficits. Cette relative stabilité masque des évolutions divergentes ; l'excédent des biens se contracte très nettement, alors que les services et les revenus connaissent une amélioration de leur excédent. L'excédent des services progresse de 25 % grâce au solde des services d'assurances et à celui des voyages... secteurs qui sont actuellement affectés par les attentats.

18. Balances des transactions courantes



Source : Banque de France.

Les revenus des investissements de portefeuille en provenance de l'étranger connaissent une vive progression, fruit des placements des résidents en titres étrangers au cours des dernières années. Cette progression des avoirs français à l'étranger, conjuguée à la hausse des taux d'intérêt en 2000, explique l'amélioration de l'excédent des revenus.

L'excédent du compte de transactions courantes, qui mesure la différence entre l'épargne et l'investissement intérieur, a confirmé le maintien à haut niveau de l'épargne nationale en 2000, malgré la progression rapide de l'investissement productif (tableau 9).

9. Équilibre Épargne – Investissement en France

En % du PIB

	1997			1998			1999			2000		
	I	S	Solde	I	S	Solde	I	S	Solde	I	S	Solde
Entreprises	10,4	9,9	-0,5	11,0	10,3	-0,7	11,3	9,8	-1,5	11,7	9,6	-2,1
Ménages	4,6	10,5	6,0	4,6	10,1	5,5	4,9	9,8	4,9	4,9	10,2	5,4
APU	3,0	-0,1	-3,0	2,9	1,1	-1,8	2,9	2,1	-0,8	3,0	2,2	-0,8
Nation	17,9	20,4	2,5	18,4	21,4	3,0	19,0	21,7	2,6	19,6	22,1	2,5

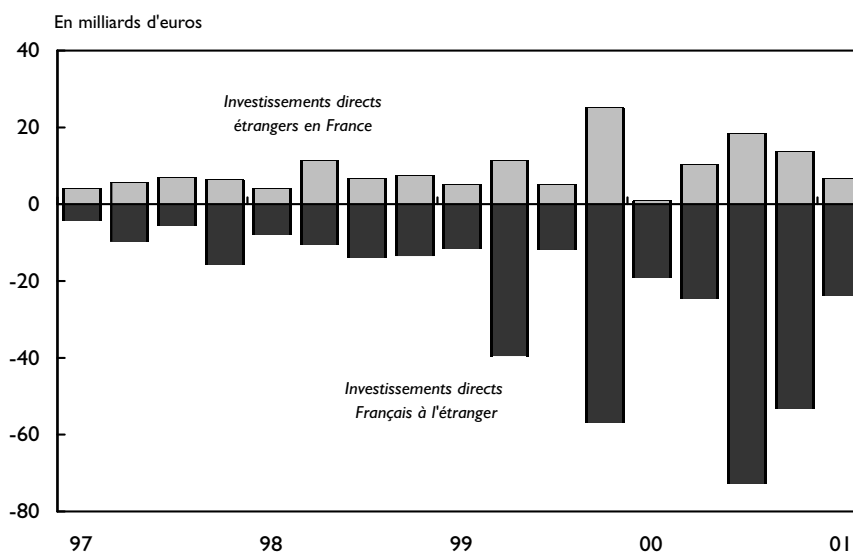
I = Investissement, S = Epargne, Solde = Investissement – Épargne
Sources : INSEE-comptes trimestriels, calculs OFCE.

■ Division économie française

D'importants placements financiers nets des résidents à l'étranger, notamment au titre des investissements directs, devraient ultérieurement engendrer des versements de revenus.

En 2000, les investissements directs étrangers en France et français à l'étranger ont connu une augmentation sensible (graphique 19). La progression des investissements directs des étrangers en France (8 %) s'est concentrée dans les secteurs de l'électronique, du matériel de transport et de la banque. Par ailleurs, 49 % des investissements directs reçus de l'étranger proviennent des pays de la zone euro contre 79 % en 1999. Les investissements directs français à l'étranger ont atteint un niveau record en 2000, en s'établissant à 187,2 milliards d'euros, soit une progression de 65 % par rapport à 1999. La part des pays de la zone euro s'est réduite de moitié dans le choix de destination des investisseurs résidents, passant de 56 % en 1999 à 26 % en 2000. Ces investissements ont été réalisés principalement dans le secteur des télécommunications et l'assurance.

19. Investissements directs



Source : Banque de France.

L'année 2000 aura ainsi été marquée par des opérations importantes. Avec un flux d'investissement d'entrée-sortie de 235 milliards d'euros, la France se situe au quatrième rang mondial, derrière les États-Unis (477 milliards), le Royaume-Uni (410 milliards) et l'Allemagne (244 milliards). La France continue son insertion dans le processus de globalisation.

10. Balance des paiements françaises

En milliards d'euros

	1998	1999	2000
1. Compte de transactions courantes	34,63	33,82	22,66
1.1. Biens	22,37	17,60	1,72
1.2. Services	15,60	17,17	20,77
1.3. Revenus	7,83	11,43	15,11
1.4. Transferts courants	- 11,17	- 12,38	- 14,94
2. Compte de capital	1,30	1,36	1,48
3. Compte financier	- 45,50	- 31,13	- 30,69
Flux financiers (hors avoirs de réserve)	- 27,87	- 32,21	- 33,35
3.1. Investissements directs	- 15,85	- 69,03	- 139,29
3.1.1. Français à l'étranger	- 43,72	- 113,21	- 187,21
3.1.2. Etrangers en France	27,87	44,18	47,92
3.2. Investissements de portefeuille	- 41,90	- 7,13	41,09
3.2.1. Avoirs (résidents sur titres étrangers)	- 95,38	- 117,78	- 104,32
Actions et OPCVM	- 22,21	- 19,75	- 34,76
Obligations et assimilés	- 55,75	- 68,04	- 60,43
Instruments du marché monétaire	- 17,42	- 29,99	- 9,12
3.2.2. Engagements (non-résidents sur titres français)	53,48	110,64	145,40
Actions et OPCVM	15,47	47,12	55,29
Obligations et assimilés	42,09	53,91	72,59
Instruments du marché monétaire	- 4,08	9,62	17,53
3.3. Autres investissements	30,24	45,26	59,80
3.3.1. Institutions financières et monétaires	40,61	29,29	66,62
3.3.2. Autres secteurs	- 10,38	15,98	- 6,82
3.4. Produits financiers dérivés	- 0,36	- 1,31	5,05
3.5. Avoir de réserve	- 17,63	1,09	2,66
4. Erreurs et omissions nettes	9,57	0,65	4,86

Sources : Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, Banque de France.

En 2000, le solde des investissements directs est de 140 milliards d'euros, soit 10 % du PIB ou pratiquement le même montant que l'investissement des sociétés (150 milliards d'euros) (tableau 10). Toutefois, les opérations d'investissement direct et l'investissement ne sont pas directement comparables. Premièrement, il faut considérer le solde des flux financiers, en intégrant les investissements de portefeuille (de même nature que les investissements directs, mais concernant des opérations où moins de 10 % du capital est détenu) et les autres investissements. Hors la variation des avoirs de réserve, les flux financiers affichent un solde de 33 milliards d'euros en 2000 (soit 2,4 % du PIB ou 22 % de l'investissement des entreprises). Deuxièmement, les flux financiers ne correspondent pas directement à des investissements physiques nouveaux et peuvent être des achats de stocks existants.

La consommation fléchit mais ne rompt pas

En 2000, le dynamisme de la masse salariale et les allègements d'impôts de la fin d'année ont entraîné des gains de pouvoir d'achat des ménages qui ont permis une croissance forte de la consommation et une hausse du taux d'épargne. Au premier semestre 2001, le revenu disponible des ménages s'est stabilisé en termes réels du fait du ralentissement des créations d'emplois et d'un sursaut d'inflation. Cependant, les allègements fiscaux permettraient une accélération dans la deuxième moitié de 2001, qui serait relayée ensuite par la reprise de la masse salariale. La consommation ne ralentirait pas autant que le pouvoir d'achat des ménages, grâce à une réduction de leur taux d'épargne. Celui-ci resterait néanmoins très supérieur à son niveau de la première moitié de 2000.

En moyenne annuelle, les évolutions sont plus régulières qu'en profil trimestriel (tableau 11) : le ralentissement fort de la première moitié de 2001 est gommé par le dynamisme observé à la fin 2000, tout comme la reprise de la fin 2002 n'est pas perceptible du fait du net ralentissement observé au cours de 2001.

11. Croissance du revenu réel des ménages

Moyenne annuelle (en %)	2000	2001	2002
Excédent brut d'exploitation	1,5	1,4	1,3
<i>dont :</i>			
Entrepreneurs individuels	1,4	2,0	0,5
Salaires nets	3,2	3,2	2,4
<i>dont :</i>			
Salaires bruts	3,2	2,9	2,4
Cotisations	3,5	1,2	2,3
Revenus de la propriété et de l'entreprise (nets)	11,5	5,3	3,0
Prestations sociales	0,6	0,8	1,9
Impôts directs (y.c. csg)	1,6	0,2	1,0
Somme des prélèvements sociaux et fiscaux	2,2	0,8	1,4
Revenu disponible réel	2,9	2,7	2,3
Prix à la consommation	1,7	1,7	1,4

Sources : INSEE, comptes trimestriels ; prévision OFCE en 2001-2002.

Le revenu des ménages pâtirait temporairement du ralentissement

En 2000, la masse salariale reçue par les ménages a continué de progresser à un rythme rapide : elle a augmenté de 3,2 % entre le quatrième trimestre 1999 et le quatrième trimestre 2000 en termes réels, un rythme proche des 3,4 % par an observés depuis 1998. Ce dynamisme est essentiellement dû aux créations d'emploi, la progression du pouvoir d'achat du salaire réel étant modérée. En effet, la réduction du temps de travail a conduit à un partage de la masse salariale plus favorable à l'emploi qu'aux gains de pouvoir d'achat individuels. Aussi, la progression du salaire réel mensuel par tête est restée faible : 0,4 % de fin 1999 à fin 2000.

Début 2001, le ralentissement des prix a été favorable au pouvoir d'achat des salaires individuels, puis l'inflation découlant des prix alimentaires et pétroliers l'a amputé au deuxième trimestre. Par la suite, l'impact des 35 heures sur les créations d'emplois ne se ferait plus sentir, et la baisse du taux de chômage (3,9 points entre juillet 1997 et le dernier trimestre 2002) induirait une accélération des salaires réels qui atteindrait un rythme annualisé de 1,6 % au dernier trimestre 2002. La masse salariale a été bridée au premier semestre 2001, du fait du ralentissement des créations d'emploi en lien avec l'activité et d'une inflation globalement plus élevée. Au second semestre 2001 et au premier semestre 2002, elle bénéficierait de l'augmentation des emplois publics. Elle reprendrait ensuite à un rythme plus lent qu'en 2000, car le moindre dynamisme de l'emploi ne compenserait pas l'accélération des salaires individuels.

Des allègements d'impôts massifs ont été votés pour 2000, 2001 et 2002. Ils ont commencé à prendre effet à partir de la fin 2000. Par ailleurs, pour protester contre la politique gouvernementale, le patronat a suspendu le versement de certaines cotisations salariales au premier trimestre, ce qui a soutenu le revenu. Dans le même temps, le pouvoir d'achat des prestations sociales accélérerait à partir de 2001, du fait tout d'abord du ralentissement de l'inflation, puis de la réforme des prestations chômage. Aussi, la politique budgétaire contribuerait positivement de 0,2 point à la croissance du RDB en 2001 et en 2002, sans compter l'effet des créations d'emplois publics.

La consommation reste vigoureuse

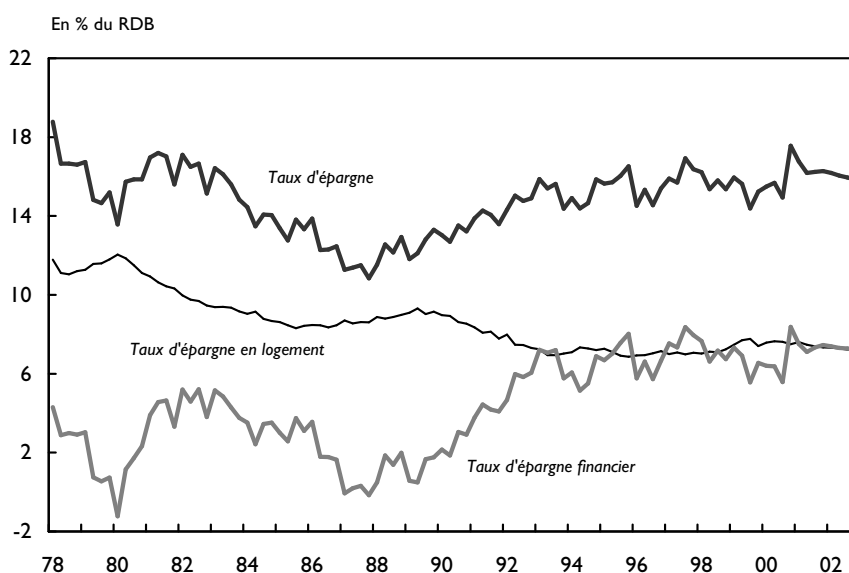
Les indicateurs relatifs à la consommation des ménages restent bien orientés. La consommation en produits manufacturés s'est redressée après un deuxième trimestre marqué par une baisse sensible du pouvoir

d'achat. Cette amélioration est intervenue essentiellement dans les achats de biens durables (automobile et équipement du logement). Les achats de produits pétroliers, et notamment de fioul domestique, qui avaient été retardés pour cause de hausse du prix du baril exprimé en francs, sont repartis à partir de janvier 2001 et ont continué de progresser jusqu'en juillet. Le niveau actuel des prix n'a pas été de nature à compromettre ce redressement au troisième trimestre. L'enquête de juillet 2001 auprès des commerçants confirme le maintien à un niveau élevé des perspectives d'activité.

Par ailleurs, les indicateurs de confiance des ménages en juillet restent en ligne avec les évolutions économiques : ils ont perçu le ralentissement de leur pouvoir d'achat, tout comme celui de la baisse du chômage. Cependant, ils ont restreint leur épargne pour faire face à la diminution de leur pouvoir d'achat au premier semestre, ce qui correspond au comportement attendu après un trimestre de croissance exceptionnelle du revenu.

A l'horizon de la prévision, nous prévoyons une légère baisse du taux d'épargne jusqu'à 15,9 % (graphique 20). Il ne reviendrait pas toutefois à son niveau d'avant les allègements fiscaux (15,6 % au premier semestre 2000). Cette hypothèse est relativement prudente, dans la mesure où elle signifie que le surcroît de revenu lié à la politique budgétaire de 2000 à 2002 ne serait pas totalement consommé.

20. Taux d'épargne des ménages

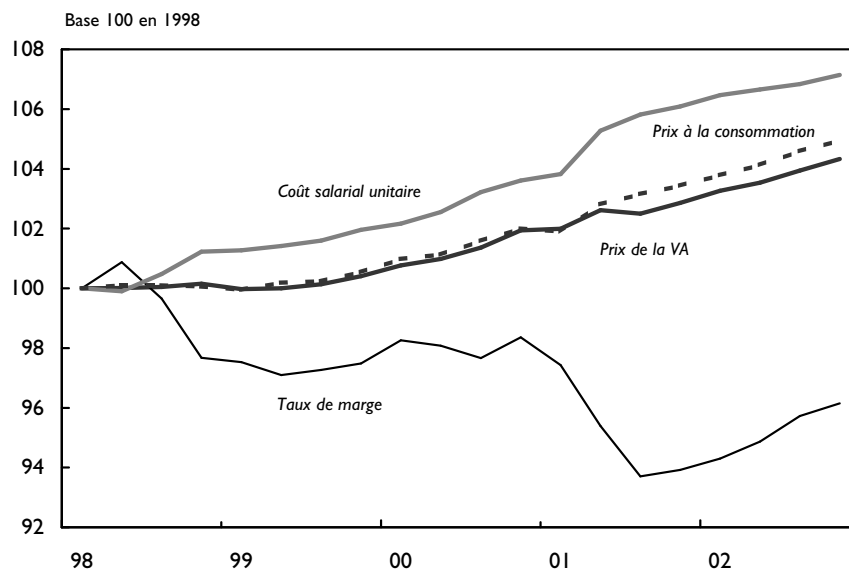


Sources : INSEE, comptes trimestriels ; prévision OFCE.

Retour à la normale pour les prix

L'année 2001 s'est caractérisée, en matière de prix, par un printemps particulièrement agité. Alors que les prix à la consommation ont stagné au premier trimestre, le deuxième trimestre 2001 a connu un important rebond de l'inflation (+ 1,3 %). L'augmentation des produits alimentaires et du prix du baril de pétrole ont contribué fortement à cette hausse inattendue des prix (respectivement + 0,5 % et + 0,3 %). La perte de pouvoir d'achat des ménages au deuxième trimestre a été de 0,8 %. Néanmoins, ce regain d'inflation était de nature temporaire. Le rythme de croissance des prix à la consommation devrait rejoindre celui du sous-jacent à la fin de l'année 2001. Avec la montée progressive des tensions sur le marché du travail, la croissance des prix du sous-jacent s'accélère depuis 1998. Cette accélération est de l'ordre de 0,3 % en 2002. L'impact de la progression soutenue des salaires en 2001 est compensé par la baisse du taux de marge. Sous l'hypothèse d'un prix du baril de pétrole stabilisé à 26 dollars, l'inflation en 2002 devrait être contenue, avec une légère accélération en fin de période. Le retour de gains de productivité par tête en 2002 devrait permettre de compenser, en partie, l'accélération des salaires consécutive à la reprise progressive de l'activité, à la baisse du taux de chômage et à la fin de la modération salariale liée aux 35 heures. La croissance de l'indice des prix à la consommation devrait s'établir à 1,2 % en 2002 (graphique 21)

21. Évolution des prix, des coûts salariaux unitaires et du taux de marge



Sources : INSEE-comptes trimestriels, prévisions OFCE, e.mod.fr.

Politique économique : maintien de cap dans la tempête

La révision de l'équilibre général des finances publiques de 2001 entre septembre 2000 et septembre 2001 est essentiellement due à la modification de l'anticipation de croissance.

Le projet de loi de finances pour 2001 prévoyait une diminution de la part des dépenses publiques de 0,9 point de PIB en 2001, alors que la baisse prévisible aujourd'hui n'est que de 0,2 point (0,3 point pour le gouvernement) : la différence s'explique par la révision à la baisse du taux de croissance de l'économie en 2001, que le gouvernement prévoyait à 3,3 % en septembre 2000. En volume, l'objectif de taux de croissance des dépenses publiques (+ 1,8 %) est respecté : les dépenses augmentent de 1,6 %. Les objectifs sont un peu dépassés en valeur, et le surcroît d'inflation (+ 1,7 % au lieu de + 1,3 initialement prévus) réduit les évolutions en volume (tableau 12).

Comme à l'accoutumée, les prélèvements obligatoires baissent moins que ce qui était prévu initialement : le taux de prélèvements obligatoires passe de 45,2 % du PIB en 2000 à 45,0 % en 2001 (44,9 % selon le gouvernement) alors qu'en septembre 2000, la baisse prévue pour l'année 2001 était de 0,5 point de PIB). La politique économique n'a donc pas été sensiblement modifiée en 2001 pour faire face au ralentissement économique, et la remise en cause de la réduction du déficit des administrations est la conséquence mécanique de ce ralentissement.

En 2002, la politique économique sera légèrement expansionniste (à hauteur de 0,1 point de PIB) compte tenu de l'accélération des dépenses publiques conjuguée au maintien des baisses de recettes annoncées. Pourtant, le gouvernement ne prévoit ni un resserrement budgétaire pour réduire le déficit, ni une politique active de stimulation économique. L'augmentation du déficit des administrations sera donc essentiellement la conséquence directe de la faiblesse de la croissance. La croissance des dépenses publiques (+ 3,5 %) sera comparable à celle de l'économie française (+ 3,6 %). La part des dépenses dans le PIB se stabilisera donc à 52,6 %. Les prélèvements obligatoires baisseront de presque 0,3 point de PIB. Des recettes non fiscales exceptionnelles réduiront le déficit des administrations publiques de 0,1 point. Compte tenu des échéances électorales du milieu d'année 2002, ce budget ne sera certainement pas respecté dans sa totalité.

Sur le plan conjoncturel, une politique de stimulation modérée de l'économie paraît relativement bien adaptée, même si ses effets sont incertains dans un contexte de perte de confiance des agents économiques. Un instrument restant à la disposition du gouvernement sera la revalorisation des prestations sociales au premier janvier 2002 (RMI,

allocations familiales, retraites, ...), qui permettrait d'augmenter le pouvoir d'achat des bas revenus, éventuellement complétée par un supplément de prime pour l'emploi. Nous n'avons pas fait cette hypothèse dans nos projections économiques.

Sur le long terme en revanche, la politique économique montre des faiblesses. Le contrôle des dépenses publiques induit la poursuite de la réduction des investissements publics, civils et militaires. La politique d'emploi public manque de cohérence et la mise en œuvre des 35 heures dans la fonction publique pose de grands problèmes dans certains sous-secteurs des administrations (hôpitaux notamment). Dans le secteur privé, la concomitance de 7 SMIC à terme⁸ est évidemment une absurdité bureaucratique.

Enfin, il semble de plus en plus souhaitable que le gouvernement suspende les versements liés aux licences UMTS, dont les perspectives commerciales paraissent lointaines, étant donné la fragilité du secteur des télécoms⁹. Cela ralentirait la diminution de la dette et l'accumulation du fonds de réserve. Mais sur le plan économique, on comprend mal pourquoi les consommateurs de téléphonie mobile de troisième génération financeraient particulièrement les retraites.

12. Indicateurs de finances publiques

	1997	1998	1999	2000	2001	2002
<i>Points de PIB</i>						
Solde	- 3,5	- 2,7	- 1,6	- 1,4	- 1,4	- 1,6
Dépenses publiques	55,0	53,9	53,5	52,8	52,6	52,6
Prélèvements obligatoires	44,9	44,8	45,6	45,2	45,0	44,7
Dette publique	59,3	59,5	58,5	57,6	57,2	56,9
<i>Taux de croissance en volume</i>						
Dépenses publiques	0,9	1,7	2,6	1,5	1,6	2,0

Sources : Comptes nationaux, prévisions OFCE.

8. Voir Chauvin et Heyer (2001), « l'affaire des sept SMIC », *Lettre de l'OFCE*, n° 207, 16 juillet.

9. Les chiffres présentés dans cette chronique ne prennent pas en compte les recettes de licences UMTS.

Le budget 2002 ne remet pas en cause les réductions prévues de prélèvements obligatoires

Les baisses d'impôts auront atteint presque 10 milliards d'euros en 2001. Malgré ces réductions, qui représentent 0,7 % du PIB, le taux de prélèvements obligatoires ne se réduit que de 0,2 point de PIB en 2001, compte tenu de l'augmentation spontanée des recettes (tableau 13). Les prélèvements obligatoires augmentent de 2,8 % en 2001. En 2002, la hausse des recettes fiscales et sociales est estimée à 2,9 %. Les baisses de prélèvements s'élèvent à 6,8 milliards d'euros.

13. Prélèvements obligatoires

	2000		Taux de croissance	
	en milliards d'euros	en % de PIB	2001	2002
Impôts sur les produits	64,0	4,6	1,8	3,5
Impôts sur la production	55,8	4,0	1,1	0,9
Impôt sur le revenu des ménages	120,0	8,5	2,3	2,3
Impôt sur les sociétés	39,1	2,8	9,3	- 0,9
Cotisations employeurs	159,4	11,4	2,4	3,9
<i>dont cotisations employeurs</i>	103,4	11,3	2,6	3,9
<i>dont cotisations salariés</i>	36,6	4,0	5,0	5,3
TVA	100,6	7,2	2,9	4,0
Total	416,4	45,5	3,2	4,5

Sources : INSEE, comptes annuels ; prévision OFCE en 2001-2002, mars 2001.

Les baisses annoncées par Laurent Fabius pour 2002 (0,4 % du PIB, 6 milliards d'euros) ont été confirmées. Ménages et entreprises bénéficient des réductions à parts quasiment égales, alors qu'en 2001, elles concernaient à 80 % les ménages. Le gouvernement renonce à l'augmentation de la fiscalité sur le gazole (0,4 milliard d'euros) qui était prévue dans le plan triennal. Aux mesures annoncées par le ministre des finances, il faut ajouter 0,9 milliard d'euros de réductions de cotisations sociales Unedic (tableau 14).

La réduction du temps de travail continue à peser sur les recettes de cotisations sociales, compte tenu des exonérations qui y sont associées. Les exonérations supplémentaires sont estimées à 2,9 milliards d'euros en 2001 et à 1,1 milliard en 2002. Par contre, le gouvernement renonce à étendre la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) aux consommations intermédiaires d'énergie, soit un manque à gagner de 0,5 milliard d'euros, et à augmenter la contribution sociale sur les bénéfiques (CSB). Ces deux prélèvements devaient financer la Sécurité

sociale en compensation des baisses de charges liées aux 35 heures. Au terme de la mise en œuvre de la réduction du temps de travail, la TGAP et la CSB devaient rapporter chacune 1,9 milliard d'euros. En 2002, la TGAP rapportera 500 millions d'euros et les recettes de CSB seront de 900 millions d'euros. Ces deux nouveaux prélèvements ne financent que 9 % des réductions de charges, contre 73 % financés par transferts de recettes fiscales et 18 % qui ne sont pas financés.

14. Principales mesures fiscales en 2001 et 2002

En milliards d'euros

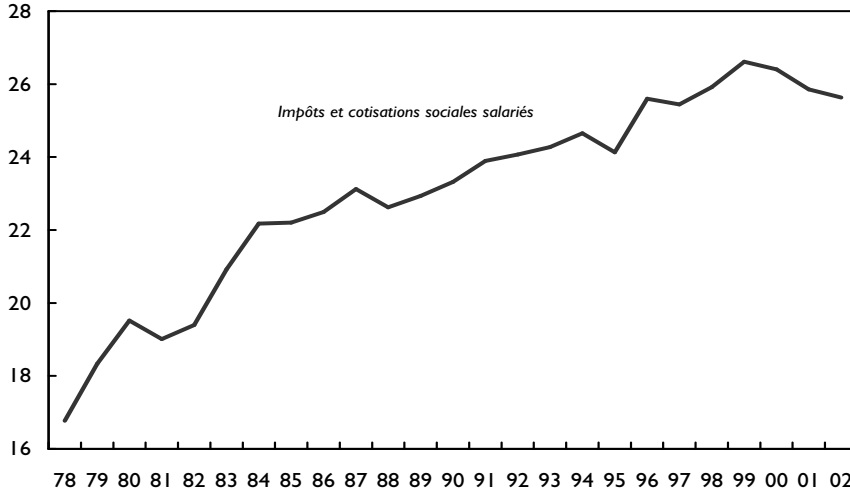
	2001	2002		2001	2002
Ménages	- 7,9	- 3,6	Entreprises	- 1,8	- 3,2
Impôt sur le revenu	- 3,6	- 2,0	Taux impôt sur les sociétés	- 1,7	- 2,0
Prime pour l'emploi	- 1,2	- 1,1	Elargissement assiette IS	1,4	0,6
Vignette	- 1,9		Contribution pétrolières	0,6	
Fioul domestique	- 0,5		Fiscalité gazole		
Autres (Droit de bail, de mutation...)	- 0,4	- 0,1	Taxe professionnelle	- 1,1	- 1,3
Cotisations Unedic	- 0,3	- 0,4	Cotisations Unedic	- 0,8	- 0,4
			Autres	- 0,2	- 0,1
Total général				- 9,8	- 6,8
En points de PIB				- 0,7	- 0,5

Le tableau 16 ne prend pas en compte les exonérations de charges liées à la réduction du temps de travail, qui ne font que compenser une charge supplémentaire ; les baisses de TIPP (0,82 milliard d'euros) destinées à compenser les hausses de TVA induites par la hausse de cours du pétrole ne sont pas non plus prises en compte. Sources : Minefi, Unedic.

Les ménages à moyen et haut revenu bénéficient de la réduction de l'impôt sur le revenu, tandis que les ménages modestes exerçant un emploi bénéficient du doublement de la prime pour l'emploi. Malgré ces mesures, les prélèvements pesant sur les ménages restent historiquement élevés (graphique 22), y compris après prise en compte des prestations sociales reçues par les ménages (graphique 23). La baisse de l'**impôt sur le revenu** des ménages en 2002 constitue l'avant-dernière étape d'une baisse programmée sur 5 ans des taux de l'ensemble des tranches du barème. En 2002, les taux des quatre premières tranches sont réduits de 0,75 point (pour atteindre respectivement 7,5, 21, 31, 41), et les deux tranches supérieures sont réduites de 0,5 point (à 46,75 et 52,75). La prime pour l'emploi passe de 2,2 % à 4,4 % du revenu d'activité pour les travailleurs dont le revenu d'activité est compris entre 0,3 SMIC et 1 SMIC. Elle reste dégressive jusqu'à 1,4 SMIC. Un Smicard (célibataire sans enfant) travaillant à temps plein touchera donc 467,41 euros en 2002. En 2003, elle sera de nouveau augmentée pour atteindre 6,6 % du revenu d'activité. Ces deux mesures n'amélioreront le revenu disponible des ménages qu'à la fin de l'année 2002, pour un total de 3,1 milliards d'euros.

22. Impôts et cotisations sociales versés par les ménages (hors TVA)

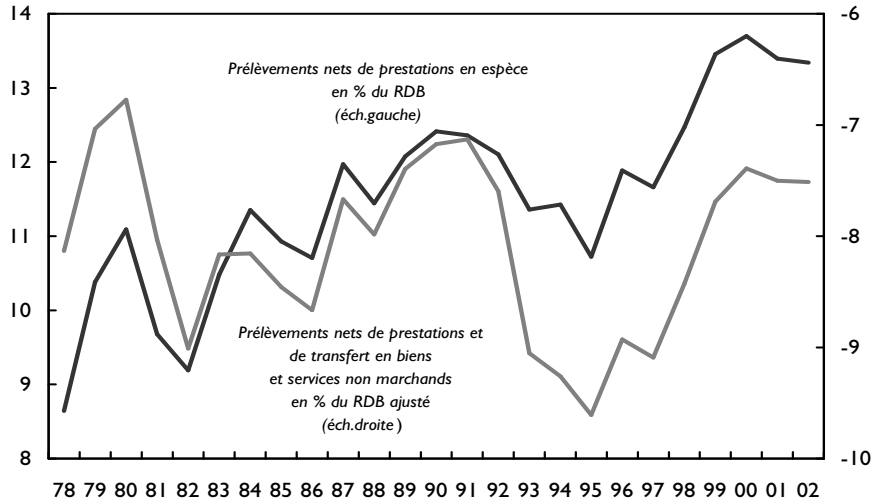
En % du revenu disponible brut des ménages (y compris les EI)



Sources : INSEE-comptes trimestriels, prévisions OFCE, e.mod.fr.

23. Prélèvements nets des prestations sociales sur les ménages

En % du revenu disponible brut des ménages (y compris les EI)



Commentaire : ces graphiques ont pour objectif de prendre en compte les prestations sociales que reçoivent les ménages. Si l'on prend en compte les prestations en nature (essentiellement la santé) et les transferts de biens et services non marchands (notamment les dépenses publiques d'éducation nationale...), les prestations sont supérieures aux prélèvements. Sur vingt ans, la hausse des prélèvements sur les ménages s'est accompagnée d'une augmentation des prestations. La limite de cette présentation concerne l'étendue des prélèvements pris en compte. Ici, on a considéré que les ménages payaient les cotisations patronales, mais pas la TVA. A la limite, on peut considérer que les ménages paient indirectement l'ensemble des prélèvements et qu'ils bénéficient de l'ensemble des dépenses publiques, auquel cas il faut observer... le déficit public.

Sources : INSEE-comptes trimestriels, prévisions OFCE, e.mod.fr.

C'est pourquoi le gouvernement envisage de verser de nouveau la prime 2001 en mars 2002. Cette éventualité n'a pas été prise en compte dans notre prévision. Une telle mesure de relance aurait la particularité de ne favoriser que les ménages modestes ayant un emploi. Chômeurs, Rmistés, retraités et revenus au-delà d'1,4 SMIC en seraient exclus. La seule hausse de la prime pour l'emploi peut donc paraître injuste socialement. Le fait de verser une prime aux Smicards et non aux RMIstes se justifie par la modification supposée des comportements sur le marché du travail que cela engendre. Ce principe ne peut pas justifier une augmentation *a posteriori* de la prime. Les recettes d'impôts sur le revenu des ménages, qui incluent la CSG (et la prime à l'emploi qui est comptabilisée comme un remboursement de CSG), augmenteraient de 2,3 % en 2001, comme en 2002.

Enfin, les ménages bénéficient de deux réductions de 0,1 point du taux des cotisations versées à l'Unedic, l'une au 1^{er} janvier et l'autre au 1^{er} juillet 2002 (tableau 15).

15. Taux de cotisations Unedic

En % du salaire brut

	2000	1 ^{er} janvier 2001	1 ^{er} janvier 2002	1 ^{er} juillet 2002
Patronales	3,97	3,7	3,6	3,5
Salariés	2,21	2,1	2,0	1,9
Total	6,18	5,8	5,6	5,4

Ce tableau présente les taux payables sur la part du salaire inférieure au plafond de Sécurité sociale.
Source : *Liaisons sociales*.

La diminution des prélèvements pesant sur les entreprises se poursuit également, même s'ils sont encore à un niveau élevé (graphique 24). En effet, depuis le début des années 1990, la baisse des cotisations patronales est compensée par une augmentations des autres impôts (graphique 25). Le taux d'**imposition des bénéfices des sociétés** est réduit sur trois ans par la suppression de la surtaxe Juppé et la mise en place d'un taux réduit pour les PME (tableau 16). Le taux normal d'impôt sur les sociétés passe de 35 1/3 en 2001 à 34 1/3 en 2002, auxquels il faut ajouter 1,1 point de contribution sociale sur les bénéfices, qui finance les réductions de cotisations patronales. En deçà de 38 112 euros de bénéfices imposables, le taux d'imposition des PME, qui a été réduit à 26,5 % en 2001, passe à 15,45 % en 2002. Ces mesures réduisent les recettes d'impôt sur les sociétés de 2 milliards d'euros en 2002. L'élargissement de l'assiette rapporte 0,6 milliard d'euros au budget de l'État. Après avoir connu une croissance forte depuis 5 ans du fait, dans un premier temps, de la hausse des taux, puis du dynamisme des bases imposables, les recettes d'impôt sur les bénéfices baisseraient (- 0,9 %) en 2002, sous l'effet conjugué de la poursuite de la réduction du taux et de la forte réduction des bénéfices imposables en 2001.

■ Division économie française

16. Rappel des taux d'imposition des bénéfices des sociétés

Exercice	1994	1995-96	1997-98	1999	2000	2001	2002	2003
Impôt	1995	1996-97	1998-99	2000	2001	2002	2003	2004
Surtaxes, en pourcentage du taux normal (TN)								
Juppé		10,00	10,00	10,00	10,00	6,00	3,00	
Jospin ¹			15,00	10,00				
Taux normal								
TN	33,33	33,33	33,33	33,33	33,33	33,33	33,33	33,33
Surtaxes		3,33	8,33	6,67	3,33	2,00	1,00	
Impôt (IS)	33,33	36,67	41,67	40,00	36,67	35,33	34,33	33,33
CSB ²					1,1	1,1	1,1	1,1
IS + CSB	33,33	36,67	41,67	40,00	37,77	36,43	35,43	34,43
Taux réduit³								
TN	19,00	19,00	19,00	19,00	19,00	19,00	19,00	19,00
Surtaxes		1,90	4,75	3,80	1,90	1,14	0,57	
Impôt (IS)	19,00	20,90	23,75	22,80	20,90	20,14	19,57	19,00
CSB					0,627	0,627	0,627	0,627
IS + CSB	19,00	20,90	23,75	22,80	21,53	20,77	20,20	19,63
Taux PME⁴ (dans la limite de 38 112 euros de bénéfice imposable)								
TN						25,00	15,00	15,00
Surtaxe Juppé					1,50	0,45		
Impôt (IS)	33,33	36,67	41,67	40,00	37,77	26,50	15,45	15,00

1. Les entreprises dont le chiffre d'affaire (CA) est inférieur à 7,63 millions d'euros sont exonérées de surtaxe Jospin.

2. Contribution sociale sur les bénéfices ; les entreprises dont le CA est inférieur à 7,63 millions d'euros sont exonérées ; les autres bénéficient d'un abattement de 762 245 euros.

3. Payable notamment sur les plus-values à long terme mises en réserve.

4. Applicable aux entreprises dont le CA est inférieur à 7,63 millions d'euros et détenues à 75 % par des personnes physiques.

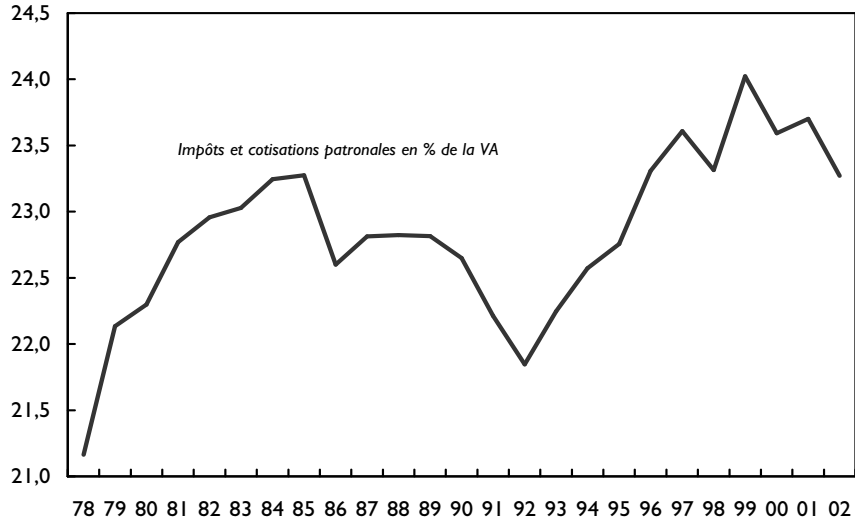
Source : Rapport de l'Assemblée nationale sur le projet de loi de finances pour 2001.

Les entreprises bénéficieront également de la poursuite de la suppression sur 5 ans de la part salariale de la **taxe professionnelle**. L'augmentation, en 2002, du nombre d'entreprises bénéficiant de la réforme coûtera 1,33 milliard d'euros à l'État, qui compense les exonérations par des transferts aux collectivités locales. L'exonération cumulée s'élèvera à 5,07 milliards d'euros sur un total de 5,6 milliards à la fin de la réforme en 2003. Cette baisse grèvera les recettes d'impôts sur la production qui n'augmenteront que de 0,8 % en 2002.

Les **cotisations patronales Unedic** sont également réduites de 0,2 point, dans les mêmes conditions que pour les ménages.

24. Impôts et cotisations sociales patronales versés par les entreprises

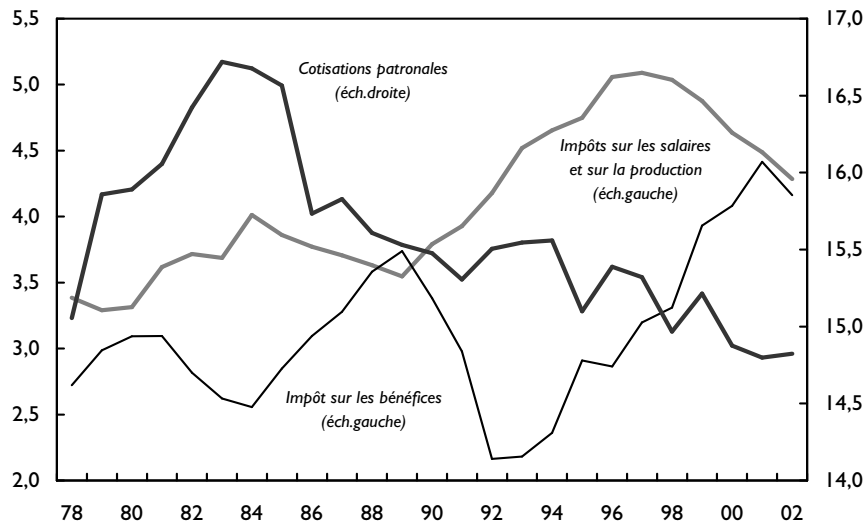
En % de la valeur ajoutée des sociétés non financières



Sources : INSEE-comptes trimestriels, prévisions OFCE, e.mod.fr.

25. Décomposition de prélèvements pesant sur les entreprises

En % de la valeur ajoutée des sociétés non financières



Sources : INSEE-comptes trimestriels, prévisions OFCE, e.mod.fr.

Dans son budget 2002, le gouvernement prévoit une augmentation exceptionnelle des **recettes non fiscales**, afin de pouvoir annoncer la baisse du déficit de l'État. La majorité de ces recettes est prélevée sur d'autres sous-secteurs des administrations publiques et n'ont ainsi aucun effet sur les comptes consolidés des administrations publiques. C'est le cas des prélèvements sur la Cades (qui ralentira le rythme de remboursement de la dette sociale au profit de la dette de l'État), sur la caisse de garantie du 1 % logement, sur l'Unedic... En revanche, le prélèvement exceptionnel de 1,2 milliard d'euros sur EDF-GDF (en plus du dividende normalement versé) augmente les recettes non fiscales des administrations publiques de presque 0,1 point de PIB. Cette ponction est très contestable, d'autant que dans le même temps, le gouvernement accroît les obligations de service public d'EDF en l'obligeant à racheter à un prix élevé l'énergie produite par les acteurs privés (cogénération, énergies renouvelables...) et qu'il paraît peu probable que le ministre des finances accepte des hausses de tarifs avant les prochaines élections.

Les dépenses de la fonction publique accélèrent

En 2002, on prévoit que les dépenses des administrations publiques accélèrent (+ 3,5 % contre + 3 % en 2001, tableau 17).

17. Dépenses publiques

	2000		Taux de croissance	
	en milliards d'euros	en % du PIB	2001	2002
Rémunérations des salariés	190,2	13,5	2,8	3,6
Consommations intermédiaires	75,6	5,4	2,3	2,6
Intérêts versés	46,0	3,3	2,5	2,3
Prestations sociales	368,7	26,2	3,3	3,7
FBCF	42,2	3,0	4,5	3,1
Total	741,9	52,8	3,0	3,5

Sources : Comptes nationaux, prévisions OFCE.

Les **rémunérations** (+ 3,5 %) bénéficieront des embauches et des revalorisations de salaires. Le point fonction publique augmentera de 0,7 % en novembre 2001 et de 1 % en mars 2002 (comme l'a annoncé le ministre de la fonction publique). En avril 2001, la revalorisation annoncée pour mars 2002 était de 0,5 %. Mais la prévision d'inflation a été révisée à la hausse depuis (1,6 % au lieu de 1,2 % en 2001 et 1,5 % au lieu de 1,2 % en 2002). Au total, le traitement augmentera de 1,6 % en moyenne en 2002 et le salaire moyen augmentera de 2,7 %, compte tenu d'un glissement-vieillesse-technicité estimé à 1,1 %. Le pouvoir d'achat des salariés des administrations publiques augmentera donc 1,1 % après une hausse de 0,7 % en 2001. L'emploi public augmentera en moyenne de 50 000 (+ 0,9 %) en 2002, soit 15 000 de plus que le volume moyen de créations nettes d'emplois entre 1995 et 2000. Parmi ces 50 000 emplois, 10 000 sont des emplois aidés. 16 000 emplois seront créés dans la fonction publique d'État. On a supposé que ces emplois seraient créés en début d'année, tandis que 15 000 emplois seraient créés dans la fonction publique hospitalière, essentiellement en fin d'année 2002. Les créations d'emplois publics et les hausses de salaires augmentent mécaniquement le PIB, puisque la production non marchande est estimée à son coût. L'effet sur le déficit des administrations publiques en points de PIB sera atténué.

En 2002, les dépenses d'**investissement** poursuivront leur ralentissement (+ 3,1 % pour l'ensemble des administrations publiques), après un pic à 7,3 % en 2000. Comme par le passé, elles seront le fait des collectivités locales essentiellement, puisque les investissements de l'État feront les frais de la politique de contrôle des dépenses : les dépenses en capital du budget général baisseront de 2,1 % en valeur... L'augmentation de l'enveloppe des « moyens des services », c'est-à-dire les consommations intermédiaires, les salaires et les pensions, sera supérieure à l'augmentation totale du budget général de l'État, ce qui interdira l'augmentation des autres dépenses. La baisse sera particulièrement forte pour les investissements militaires (- 2,5 %). Le décrochage de l'investissement de l'État ne fait que poursuivre la tendance de la décennie passée : entre 1990 et 2000, les investissements de l'État ont stagné, alors que l'investissement des autres administrations publiques croissait de plus de 2,3 %. La part des investissements de l'État dans l'ensemble des investissements publics est passée en dix ans de 19,3 % à 16,1 %.

Les **prestations sociales** continuent de porter les dépenses publiques. En 2002, elles augmenteraient de 3,7 %. Les dépenses de santé restent incontrôlées (+ 4,4 %, après une hausse de 4,7 % en 2001). La sous-estimation de 0,4 point de l'inflation de 2001 au moment de la prévision réalisée il y a un an implique un ajustement à la hausse des prestations retraite et famille pour compenser la perte de pouvoir d'achat. Les prestations retraites du Régime général seront revalorisées

■ Division économie française

de 1,9 %, soit 0,4 point de plus que l'inflation prévue par le gouvernement. La base mensuelle de calcul des allocations familiales, en fonction de laquelle sont calculées la plupart des allocations familiales, sera revalorisée de 2,1 %, car l'ajustement prend également en compte la sous-estimation de 0,2 point de l'inflation 2000 dans la prévision de septembre 2000. Au total, les prestations familiales devraient augmenter de 3,4 % en 2002, et on prévoit une hausse de l'ensemble des dépenses publiques de retraite de 3,6 % en 2002, soit un léger ralentissement par rapport à 2001. La hausse spontanée des prestations liée à l'augmentation du nombre de retraités et de leurs droits est évaluée à 2 % pour ce qui est du Régime général. Il était encore de 2,5 % en 2000 : ce sont les générations creuses nées pendant la seconde guerre mondiale qui partent en retraite aujourd'hui, ce qui atténue la hausse spontanée des prestations retraites. Le gouvernement n'a pour le moment pas prévu de « coup de pouce ».

Achévé de rédiger le 5 octobre 2001

I. Résumé des prévisions pour l'économie française

Moyenne annuelle, en %	2000	2001	2002
<i>En % de variation aux prix de 1995 :</i>			
PIB	3,4	2,0	2,2
Importations	15,2	1,9	3,6
Dépenses de consommation des ménages	2,7	2,6	2,7
FBCF totale	6,2	3,0	1,7
dont : — entreprises non financières	7,1	4,1	2,3
— ménages	4,6	-0,3	0,3
— administrations publiques	4,2	2,7	1,7
Exportations	13,4	2,7	2,6
Contribution des stocks à la croissance, en %	0,3	-0,7	0,2
Demande intérieure totale	3,6	1,8	2,5
Demande intérieure hors stocks	3,3	2,5	2,3
<i>Compte des ménages, en termes réels %</i>			
Salaires bruts	3,2	2,8	2,5
Salaires nets	3,2	3,1	2,5
Prestations sociales	0,6	1,0	1,7
Prélèvements sociaux et fiscaux	2,2	0,7	1,5
Revenu disponible	2,9	2,7	2,3
Taux d'épargne, en % du RDB	15,9	16,4	16,0
<i>Prix à la consommation en glissement %</i>			
en moyenne %	1,9	1,7	1,3
	1,7	1,7	1,4
<i>Compte des sociétés, en %</i>			
Taux de marge	39,9	39,4	39,3
Taux d'épargne	16,0	14,4	14,8
Taux d'investissement	17,7	17,9	17,9
Taux d'autofinancement (hors stock)	83,7	74,4	76,0
<i>Compte du reste du monde et des administrations</i>			
Taux de prélèvement obligatoire, en % du PIB	45,7	45,4	45,1
Solde commercial, en milliards € ¹	20,2	23,0	22,0
Capacité de financement de la Nation, en % du PIB	1,5	1,6	1,5
<i>Emploi salarié², en glissement annuel %</i>			
dont : — industrie	2,8	1,4	1,2
— tertiaire	2,0	0,4	0,1
	3,0	1,8	1,5
Emploi total, en glissement annuel %	2,4	1,2	1,0
Chômage BIT, en millions	2,50	2,35	2,28
Taux de chômage BIT moyen, en %	9,5	8,9	8,6
<i>Taux de change \$/€</i>			
Taux d'intérêt à court terme ³	0,92	0,90	0,98
Taux d'intérêt à long terme ⁴	4,4	4,4	3,9
	5,4	5,1	5,0

1. FAB/FAB, au sens de la comptabilité nationale.

2. Emploi salarié dans l'ensemble des secteurs, emploi total hors contrats, emploi-solidarité et emplois jeunes.

3. Taux PIBOR puis EURIBOR à trois mois.

4. Taux des OAT à 10 ans.

Sources : INSEE, comptes trimestriels ; prévision OFCE en 2001-2002, mars 2001.

II. France. Ressources et emplois en biens et services, aux prix de 1995

	Niveaux mds € 1995	Taux de croissance trimestriels, en %												Taux de croissance annuels en %		
		2000				2001				2002				2000	2001	2002
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
PIB	1342	0,7	0,7	0,8	0,8	0,4	0,3	0,2	0,5	0,5	0,7	0,9	0,8	3,4	2,0	2,2
Importations	364	5,0	4,2	3,8	2,1	-1,7	-1,3	0,0	0,9	0,9	1,3	1,7	1,8	15,2	1,9	3,6
Dépenses de consommation des ménages	722	0,5	0,4	0,8	0,2	1,2	0,3	0,7	0,7	0,5	0,8	0,9	0,7	2,7	2,6	2,7
Dépenses de conso. des administrations	316	0,4	0,7	0,6	0,6	0,3	0,4	0,1	0,6	0,5	0,7	0,5	0,5	2,4	1,8	2,0
FBCF totale	268	1,8	2,1	1,2	1,8	0,6	0,0	-0,1	0,1	0,5	0,7	1,0	0,9	6,2	3,0	1,7
dont : - entreprises	152	1,6	2,5	2,2	2,5	0,3	0,4	0,0	-0,1	0,5	1,0	1,4	1,4	7,1	4,1	2,3
- sociétés financières	12	2,1	3,1	2,9	3,2	1,6	2,4	-2,0	0,8	0,6	-0,7	1,6	0,5	10,8	7,4	1,2
- ménages	64	2,4	1,3	-0,4	0,0	0,5	-1,1	-0,3	0,1	0,3	0,3	0,2	0,3	4,6	-0,3	0,3
- administrations publiques	40	1,5	1,4	-0,1	1,4	1,8	-0,9	0,2	0,4	0,7	0,6	0,5	0,4	4,2	2,7	1,7
- ISBLSM	0	0,0	0,0	-1,2	1,2	0,0	1,7	-0,3	0,2	0,3	0,3	0,4	0,3	1,9	1,5	1,2
Exportations	393	4,3	4,7	2,2	2,9	-0,1	-1,9	-0,6	0,6	1,0	1,2	1,3	1,4	13,4	2,7	2,6
Variations de stocks (en milliards d'euros 95)	7	13,3	7,0	13,8	12,9	-6,8	-2,4	-1,6	-0,5	-0,8	-1,9	1,4	4,4	47,0	-11,2	3,1
Demande intérieure totale	1314	0,8	0,5	1,2	0,6	-0,1	0,5	0,4	0,6	0,5	0,7	1,0	0,9	3,6	1,8	2,5
Demande intérieure hors stocks	1306	0,7	0,8	0,9	0,6	0,8	0,3	0,4	0,6	0,5	0,8	0,8	0,7	3,3	2,5	2,3

Sources : INSEE, comptes trimestriels ; prévision OFCE à partir du troisième trimestre 2001.

III. Prix de détail et taux de salaire horaire

	Taux de croissance trimestriels, en %												Taux de croissance annuels, en %		
	2000				2001				2002				2000	2001	2002
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	2000	2001	2002
Moyenne des prix	0,6	0,3	0,6	0,4	0,0	1,0	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4	1,7	1,7	1,4
Moyenne du taux de salaire horaire	1,4	1,0	1,0	0,8	1,3	0,7	0,8	0,8	0,7	0,8	0,9	0,8	4,6	3,8	3,2

Sources : INSEE, comptes trimestriels ; prévision OFCE à partir du troisième trimestre 2001.

IV. Effectifs salariés

	Taux de croissance trimestriels, en %												Taux de croissance annuels, en %		
	2000				2001				2002				2000	2001	2002
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	2000	2001	2002
Industrie au sens large	0,3	0,5	0,6	0,6	0,7	-0,1	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	1,3	1,4	-0,1
Effectifs	1,5	0,6	0,0	0,4	0,1	0,3	0,4	0,7	0,6	0,8	0,9	0,8	4,0	1,1	2,7
Productivité par tête															
Services marchands	1,1	1,1	0,9	1,0	1,0	0,7	0,4	0,5	0,4	0,4	0,5	0,6	4,3	3,3	1,8
Effectifs	0,3	0,0	0,3	0,3	0,0	-0,2	0,0	0,2	0,1	0,3	0,4	0,2	1,3	0,3	0,7
Productivité par tête															

Sources : INSEE, comptes trimestriels ; prévision OFCE en 2001-2002, mars 2001.

V. Éléments du compte des ménages

	Taux de croissance trimestriels, en %													Taux de croissance annuels, en %		
	2000				2001				2002				2000	2001	2002	
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	2000	2001	2002	
Salaires bruts ¹	0,6	0,9	0,7	0,8	1,4	-0,3	0,4	0,7	0,7	0,8	0,7	0,7	3,2	2,8	2,5	
Salaires nets ¹	0,7	0,9	0,7	0,8	2,2	-1,0	0,4	0,7	0,7	0,9	0,8	0,7	3,2	3,1	2,5	
Prestations sociales ¹	-0,1	0,3	-0,1	0,3	0,7	-0,7	0,7	0,7	0,5	0,3	0,3	0,2	0,6	1,0	1,7	
Revenu disponible réel ¹	0,6	0,5	-0,2	3,4	0,1	-0,7	0,7	0,8	0,4	0,7	0,8	0,6	2,9	2,7	2,3	
Taux d'épargne en % du RDB	15,5	15,7	14,9	17,6	16,8	16,2	16,2	16,3	16,2	16,1	16,0	15,9	15,9	16,4	16,0	
Taux d'épargne en logement	7,6	7,6	7,6	7,5	7,6	7,5	7,4	7,3	7,3	7,3	7,2	7,2	7,6	7,4	7,3	
Taux d'épargne financière	6,4	6,4	5,6	8,4	7,5	7,1	7,3	7,5	7,4	7,3	7,3	7,2	6,7	7,4	7,3	

¹ En euros constants.

Sources : INSEE, comptes trimestriels ; prévision OFCE à partir du dixième trimestre 2001.

VI. Commerce extérieur et part de marchV. Éléments du compte des ménages

	Taux de croissance trimestriels, en %												Taux de croissance annuels, en %		
	2000				2001				2002				2000	2001	2002
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
Importations en volume	5,0	4,2	3,8	2,1	-1,7	-1,3	0,0	0,9	0,9	1,3	1,7	1,8	15,2	1,9	3,6
Prix des importations	1,9	0,8	1,0	1,0	-0,6	0,5	0,1	0,3	0,4	0,4	0,5	0,4	4,7	1,3	1,5
Demande interne	1,1	0,7	1,2	1,1	0,1	0,4	0,4	0,6	0,4	0,8	1,0	0,9	4,5	2,3	2,5
Exportations en volume	4,3	4,7	2,2	2,9	-0,1	-1,9	-0,6	0,6	1,0	1,2	1,3	1,4	13,4	2,7	2,6
Prix des exportations	0,5	0,3	0,1	0,4	0,2	0,2	0,5	0,7	0,5	0,2	0,3	0,3	1,4	1,2	1,8
Demande mondiale	2,3	3,0	2,3	1,8	-0,5	0,1	-0,2	0,4	0,9	1,4	2,0	2,0	10,9	2,8	3,7

Sources : INSEE, comptes trimestriels ; prévision OFCE à partir du troisième trimestre 2001.

VII. Taux d'intérêt et taux de change

	Taux d'intérêt et taux de change														
	2000				2001				2002						
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
Taux d'intérêt :															
À court terme ¹	3,5	4,3	4,7	5,0	4,7	4,6	4,4	3,8	3,8	3,8	4,0	4,0	4,4	4,4	3,9
À long terme ²	5,6	5,4	5,4	5,2	4,9	5,1	5,3	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,4	5,1	5,0
1 euro = ...\$	0,99	0,93	0,90	0,87	0,92	0,87	0,88	0,94	0,96	0,98	0,98	0,98	0,92	0,90	0,98

1. Taux PIBOR puis EURIBOR à 3 mois.

2. Taux des OAT à 10 ans.

Sources : INSEE, BMS, Banque de France ; prévision OFCE à partir du quatrième trimestre 2001.

